

F^o 15040

FRONTIÈRES ENTRE LE BRÉSIL ET LA GUYANE FRANÇAISE

SECONDE MÉMOIRE

PRÉSENTÉ PAR LES

ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL

AU

Gouvernement de la Confédération Suisse

ARBITRE

Choisi selon les stipulations du Traité conclu à Rio de Janeiro le 10 Avril 1897

ENTRE

LE BRÉSIL ET LA FRANCE

TOME VI

ATLAS

PARIS

A. LAHURE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
9, RUE DE FLEURUS, 9

1899

PRÉFACE

Cet Atlas se compose de deux parties.

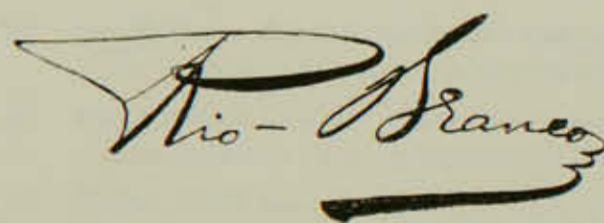
La première, comprenant quatorze cartes antérieures au Traité d'Utrecht, est un supplément à l'Atlas annexé au 1^{er} *Mémoire du Brésil*, remis à l'Arbitre le 5 avril 1899. Une quinzième carte, celle d'OTTOMANO FREDECCI, est insérée dans le Tome I de ce 2nd *Mémoire ou Réplique du Brésil*.

La seconde partie de l'Atlas renferme soixante-quinze cartes postérieures au Traité d'Utrecht. Elles sont presque toutes accompagnées de notes signalant les points qu'il paraît intéressant d'examiner. Ces documents, pour la plupart français, montrent que si, à partir de 1729, — date à laquelle les autorités de Cayenne commencèrent à vouloir reporter vers le Sud la limite d'Utrecht, — les documents cartographiques parus en France révélaient, en général, la prétention d'établir cette limite un peu au nord du Cap du Nord, jamais, avant 1797, ils n'ont manifesté le dessein, de la part de la France, d'avancer les frontières de la colonie de Cayenne jusqu'à la rive gauche du Rio Branco. Ils prouvent encore que, même après les Traités de Badajoz (1801) et d'Amiens (1802), — traités expressément annulés en 1814 et 1815, et par lesquels on avait déchiré celui d'Utrecht en imposant au Portugal vaincu la frontière de l'Araguary, — la France n'avait songé en aucune circonstance à étendre ses possessions vers l'Ouest, si ce n'est au détriment des colonies hollandaises et anglaises, et toujours au Nord des chaînes de Tumucumaque et d'Acaray, qui forment la limite septentrionale du bassin de l'Amazone. Toute la région qui se trouve au Sud de cette ligne de partage des eaux fut, depuis le Traité de 1715, constamment reconnue par la France comme faisant incontestablement partie du Brésil. Ce n'est qu'en 1855 et 1856, lors des conférences de Paris, qu'on éleva la prétention de pénétrer dans le bassin de l'Amazone, quoique cette prétention semblât abandonnée, puisque les cartes officielles françaises elles-mêmes ne signalaient comme étant en litige que le territoire compris entre l'Oyapoc, ou Vincent Pinçon, et l'Araguary. Parmi ces cartes officielles, on peut citer celle qui est annexée au Tome I de la *Réplique du Brésil*, et qui a pour auteur le Géographe du Ministère des Affaires Étrangères de France. Elle est jointe d'ailleurs à l'« *Annuaire Diplomatique et Consulaire* » de la République Française, paru dans le courant de 1896, au moment même où s'entamaient les négociations pour le traité d'arbitrage.

Enfin, les documents réunis dans cet Atlas démontreront que plusieurs cartographes et géographes français, avant comme après l'Acte final du Congrès de Vienne qui remit en vigueur l'Article 8 du Traité d'Utrecht, ont parfaitement admis que la frontière convenue dans ce dernier Traité est bien l'Oyapoc ou Vincent Pinçon, c'est-à-dire, la rivière dont l'embouchure se trouve entre la Montagne d'Argent et le Cap d'Orange, comme l'expliquait si bien, en 1682, le P. PFEIL, missionnaire portugais au Nord de l'Araguary.

Berne, le 5 décembre 1899.

*L'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire
en Mission spéciale du Brésil,*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rio-Branco". The signature is written in a cursive, flowing style with a long, sweeping underline.

LISTE DES CARTES

PREMIÈRE PARTIE

Cartes antérieures au Traité d'Utrecht

(Supplément à l'Atlas qui accompagne le 1^{er} Mémoire du Brésil)

- | | |
|--|--|
| <p>N^{os} 1 Alonzo de Chaves, 1556. Reconstruction schématique d'une partie de sa carte d'après le texte d'Ovindo.</p> <p>2 André Homem, 1559. Fac-similé d'une partie de sa mappemonde manuscrite. Au département géographique du Ministère des Affaires Étrangères de France (d'après le fac-similé annexé au 1^{er} Mémoire de la France).</p> <p>3 Fernão Vaz Dourado, 1564. Feuille d'un Atlas manuscrit, sur parchemin, à la Bibliothèque du Duc d'Albe, Palais de Siria, Madrid.</p> <p>4 Fernão Vaz Dourado, 1570 (?). Feuille d'un Atlas manuscrit, au British Museum.</p> <p>5 Philippe Apian, 1576. Partie de son globe, à la Bibliothèque Royale de Munich.</p> <p>6 Bartolomo Olives, 1580. Carte manuscrite à la Bibliothèque du Roi d'Espagne à Madrid.</p> <p>7 Christianus Sgrothenus, 1588. Partie de sa Mappemonde, manuscrite, sur parchemin. Bibliothèque du Roi d'Espagne, à Madrid.</p> | <p>N^{os} 8 Globe de Zurich, 1595 (?). Partie comprenant les bouches de l'Amazone et la Guyane. Bibliothèque du <i>Schweizerisches Landes Museum</i>, Zurich.</p> <p>9 Sir Walter Raleigh, 1618. Carte manuscrite de la Guyane. Archives de Simancas.</p> <p>10 Lucas de Quiros, 1618. Carte manuscrite. Bibliothèque du Roi d'Espagne, à Madrid.</p> <p>11 Carte Hollandaise manuscrite, 1625. British Museum.</p> <p>12 Giuseppe Rosaccio, 1657. Carte gravée, nouvelle édition d'une mappemonde gravée et imprimée au xvi^e siècle. Musée Naval de Rotterdam.</p> <p>15 Nicolas Sanson, 1658. Carte de la France.</p> <p>14 Sebastian de Puesta, vers 1660. Carte manuscrite. British Museum.</p> |
|--|--|

SECONDE PARTIE

Cartes postérieures au Traité d'Utrecht

- | | |
|--|--|
| <p>N^{os} 15 C. Price, 1714. Partie de sa mappemonde.</p> <p>16 Samuel Fritz, 1717. Carte gravée du cours de l'Amazone.</p> <p>17 Carte Française de l'Amazone, vers 1719. Manuscrite. Original aux archives de la Mission spéciale du Brésil.</p> <p>18 Nicolas de Fer, 1719. Partie de sa carte de Terre Ferme.</p> <p>19 D'Anville, 1719. Carte de la Guyane Française.</p> <p>20 Carte Française, par S., 1759. « L'Horizon de Paris. »</p> <p>21 Carte des Jésuites de la Guyane Française, 1741. Manuscrite.</p> <p>22 Carte du Dépôt de la Marine française, 1742.</p> <p>23 Pierre Barrère, 1745. Carte de la Guyane Française.</p> <p>— 24 La Condamine, 1745. Carte du cours du Maragnon ou Amazone.</p> <p>24^{bis} La Condamine. Sa carte comparée à nos cartes modernes.</p> <p>25 Le Rouge, 1746. Carte d'Amérique.</p> <p>26 João de Abreu Gorjão, 1747. Carte moderne sur parchemin. Bibliothèque de la Société de Géographie de Lisbonne.</p> <p>— 27 D'Anville, 1748. Partie de sa carte de l'Amérique du Sud.</p> <p>28 Robert de Vaugondy, 1750. Amérique méridionale.</p> <p>— 29 Carte Portugaise, 1751. Copie authentique d'une carte de 1749. Manuscrite. Ministère des Affaires Étrangères à Madrid.</p> <p>30 La carte précédente comparée avec nos cartes marines modernes.</p> <p>31 L. C. Desnos et J. B. Nolin, 1754. Globe terrestre.</p> | <p>N^{os} 52 Bellin, 1760. Guyane Française (de l'Atlas Maritime).</p> <p>53 L. C. Buache, d'après de Préfontaine, 1762. Carte de la Guyane Française. Manuscrite. Dépôt des Cartes et Plans de la Marine. Paris.</p> <p>54 Janvier, 1762. Amérique Méridionale. Carte.</p> <p>55 Bellin, 1762. Carte des côtes de la Guyane.</p> <p>56 Bellin, 1765. Carte de la Guyane Française.</p> <p>57 Bellin, 1764. Carte réduite pour la navigation de Cayenne à la Martinique. Publiée par ordre du Duc de Choiseul, Ministre de la Guerre et de la Marine.</p> <p>58 Philippe Buache, 1766. Esquisse manuscrite d'une carte de la Guyane.</p> <p>— 59 Bonne, 1771. Terre Ferme de Guyane et Amérique.</p> <p>40 Bourgoïn, 1774. Amérique Méridionale.</p> <p>41 Olmedilla, 1775. Partie de sa grande carte de l'Amérique Méridionale. Gravée.</p> <p>42 José Monteiro Salazar. Date illisible. Carte marine, manuscrite, sur parchemin. Bibliothèque de la Société de Géographie de Lisbonne.</p> <p>43 José Monteiro Salazar, 1777. Carte marine, manuscrite, sur parchemin. Bibliothèque de la Société de Géographie de Lisbonne.</p> <p>44 Bonne, 1780. Nouv. R^{ne} de Grenade, de la Nouvelle Andalousie et de la Guyane.</p> <p>44^{bis} Bonne, 1780. Guyane Française.</p> <p>45 Bonne, 1780. Partie septentrionale du Brésil.</p> <p>46 Bonne, 1781. Nouvelle Andalousie et Guyane.</p> |
|--|--|

- N^{os} 47 Bonne, 1781. Amérique Méridionale.
 48 Biteow, 1781. Guyane Française.
 49 Janvier, 1782. Amérique Méridionale.
 —50 Janvier, 1782. Amérique.
 —51 Bonne, 1785. Carte de Terre Ferme, de la Guyane et du Pays des Amazones.
 —52 W. A. Bachiene, 1785. Nouvelle Grenade, Nouvelle Andalousie et Guyane.
 —52^{bis} W. A. Bachiene, 1785. Nouvelle Grenade, Nouv. Andalousie et Guyane.
 —53 Dezauche, 1790. Amérique.
 —54 Nolin, 1791. Amérique.
 55 Daniel Lescallier, 1797. Guyane Française.
 56 V. P. Malonet, 1802. Guyane Française.
 57 Edme Mentelle et P. G. Chanlaire. Colonies françaises et hollandaises de la Guyane.
 —58 Dezauche, 1808. Carte de l'Amérique.
 59 Poirson, d'après Leblond, 1814. Guyane Française.
 —60 P. Lapie, 1814. Carte de l'Amérique Méridionale.
 61 Adolphe de Beauchamp, 1815. Carte du Brésil.
 62 Lesage, 1815. Les Deux Amériques.
 63 Brué, 1816. Carte eneyprototype de l'Amérique Méridionale.
 64 Brion de la Tour et Poirson, 1816. Amérique Méridionale.
 —65 P. Lapie, 1820. L'Amérique.
 —66 Brué, 1821-1825. L'Amérique Méridionale.
- N^{os} 67 Vivien, 1825. Amérique Méridionale gravée. +
 68 Buchon, 1825. Le Brésil.
 69 Darmet, 1825. Amérique Méridionale. —
 70 Delamarche, 1825. Amérique.
 71 Buchon, 1825. La Guyane Française.
 72 Perrot, 1826. La Guyane Française.
 73 Brué, 1826. L'Amérique Méridionale. —
 74 Brué, 1826. Le Brésil. —
 75 Vivien, 1826. Carte du Brésil. —
 76 P. Lapie, 1828. Colombie et Guyanes. —
 77 P. Lapie, 1829. Le Brésil. —
 78 Brué, 1854. Amérique Méridionale. —
 79 P. Lapie, 1858. Carte du Brésil. —
 80 Brué, 1859. Amérique Méridionale. —
 81 C. J. de Niemeyer, 1846.
 82 V. Levasseur, 1849.
 83 Carte anonyme brésilienne, 1855.
 84 Costa Azevedo, de la Marine Brésilienne, 1860. Carte hydrographique du littoral contesté depuis l'Oyapoc jusqu'au Goyabal. Carte manuscrite.
 85 Costa Azevedo, 1860. Carte hydrographique du territoire contesté, depuis le Calçoene jusqu'à l'Araguay.
 86 Carte marine française depuis Cayenne jusqu'à l'embouchure de l'Amazone.

(Voir ci-après la liste complète des cartes antérieures au Traité d'Utrecht présentées dans les deux Atlas et dans le T. I. de la République du Brésil).

LISTE

PAR ORDRE DE DATES

De toutes les cartes antérieures au Traité d'Utrecht soumises à l'examen de l'Arbitre par le Brésil avec l'indication de l'Atlas ou du Tome des deux Mémoires du Brésil où elles se trouvent.

- | | | | |
|------------------|--|-------------------|--|
| N ^o 1 | Juan de la Cosa, 1500. Ms. 1 ^{er} Atlas. | N ^o 28 | Joan Martines, 1582. 1 ^{er} Atlas. |
| 1 ^a | Vesconte de Maiollo, 1519. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 29 | Giovanni Battista Mazza, 1584. 1 ^{er} Atlas. |
| | Ottomano Freducci, 1520 (?). Ms. t. I du 2 ^d Mémoire. | 50 | Joannes a Doetechum, 1585. 1 ^{er} Atlas. |
| 2 | Carte de Turin, 1525. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 51 | Abraham Ortelius, 1587. 1 ^{er} Atlas. |
| 3 | Vesconte de Maiollo, 1527. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 52 | Abraham Ortelius, 1587. 1 ^{er} Atlas. |
| 4 | Diogo Ribeiro, 1529. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 53 | Rumoldus Mercator, 1587. 1 ^{er} Atlas. |
| 1 | Alonzo de Chaves (reconstitution), 1556. 2 ^d Atlas. | 7 | Christianus Sgrothenus, 1588. Ms. 2 ^d Atlas. |
| 5 | Nicolas Desliens, 1545, ou plus tard. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 54 | Théodore de Bry ¹ , 1592. 1 ^{er} Atlas. |
| 6 | Sébastien Cabot, 1544. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 55 | Cornelius de Judæis, 1595. 1 ^{er} Atlas. |
| 7 | Diego Gutierrez, 1550. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 56 | Cornelius de Judæis, 1595. 1 ^{er} Atlas. |
| 8 | Diego Gutierrez, 1550 (?), gravé 1562. 1 ^{er} Atlas. | 57 | Petrus Plancius, 1594. 1 ^{er} Atlas. |
| 9 | Pierre Desceliers, 1550. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 58 | Théodore de Bry, 1594. 1 ^{er} Atlas. |
| 10 | Jacopo Gastaldi, 1554. 1 ^{er} Atlas. | 8 | Globe de Zurich ² , avant 1595. 2 ^d Atlas. |
| 11 | Diogo Homem, 1558. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 59 | Michael Mercator, 1595. 1 ^{er} Atlas. |
| 12 | Diogo Homem, 1558 (?). Ms. 1 ^{er} Atlas. | 40 | Théodore de Bry, 1596. 1 ^{er} Atlas. |
| 2 | André Homem, 1559. Ms. 2 ^d Atlas. | 41 | Arnoldus Florentius a Langren, 1596. 1 ^{er} Atlas. |
| 15 | Carte espagnole, 1560 (?). Ms. 1 ^{er} Atlas. | 42 | Cornelis Wytfliet, 1597. 1 ^{er} Atlas. |
| 14 | Bartholomeu Velho, 1561. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 45 | Jodocus Hondius, 1597. 1 ^{er} Atlas. |
| 15 | Bartolomeo Olives, 1562. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 45 ^a | Mathias Quad, 1598. 1 ^{er} Atlas. |
| 16 | Lazaro Luis, 1565. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 45 ^b | B. Langenes, 1598. 1 ^{er} Atlas. |
| 3 | Fernao Vaz Dourado, 1564. Ms. 2 ^d Atlas. | 44 | Carte anglaise, 1598 (?). Ms. 1 ^{er} Atlas. |
| 17 | Diogo Homem, 1568. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 45 | Jodocus Hondius, 1598. 1 ^{er} Atlas. |
| 18 | Fernao Vaz Dourado, 1568. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 46 | Levinus Hulsius, 1599. 1 ^{er} Atlas. |
| 19 | Gerard Mercator ³ , 1569. 1 ^{er} Atlas. | 47 | Théodore de Bry, 1599. 1 ^{er} Atlas. |
| 4 | Fernao Vaz Dourado, 1570 (?). Ms. 2 ^d Atlas. | 48 | Petrus Plancius, 1599. 1 ^{er} Atlas. |
| 20 | Abraham Ortelius, 1570. 1 ^{er} Atlas. | 49 | Edward Wright et Richard Hakluyt, 1599. 1 ^{er} Atlas. |
| 21 | Abraham Ortelius, 1570. 1 ^{er} Atlas. | 50 | Gabriell Tatton, 1602. 1 ^{er} Atlas. |
| 22 | Fernao Vaz Dourado, 1571. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 51 | Jodocus Hondius, 1602. 1 ^{er} Atlas. |
| 25 | André Thevet ⁴ , 1575. 1 ^{er} Atlas. | 52 | Jodocus Hondius, 1602. 1 ^{er} Atlas. |
| 24 | François de Belleforest, 1575. 1 ^{er} Atlas. | 57 | Cornelis Claeszoon, 1605. 1 ^{er} Atlas. |
| 5 | Philippe Apian (Globe), 1576. 2 ^d Atlas. | 55 | Jodocus Hondius, 1606. 1 ^{er} Atlas. |
| 25 | Jacques de Vaudeclaye, 1579. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 54 | Gabriell Tatton, 1608. 1 ^{er} Atlas. |
| 26 | Fernao Vaz Dourado, 1580. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 55 | Harmen Janss et Marten Janss, 1610. 1 ^{er} Atlas. |
| 6 | Bartolomeo Olives, 1580. Ms. 2 ^d Atlas. | 56 | Petrus Kœrius ⁵ , 1614. 1 ^{er} Atlas. |
| 27 | Joan Martines, 1582. Ms. 1 ^{er} Atlas. | 58 | Petrus Bertius, 1616. 1 ^{er} Atlas. |

1. Voir aussi la reproduction partielle, avec correction des latitudes de l'Amazone et du Vincent Pinçon, au T. I de cette *Réplique du Brésil*, Carte n^o 4.
2. Voir *ibidem*, n^o 5, agrandissement d'une partie de la Carte.
3. *Ibidem*, reproduction partielle, n^o 7.

4. *Ibidem*, n^o 6.
5. Agrandissement, sous le n^o 4, au T. I du 1^{er} *Mémoire du Brésil*, Exemple du Cap d'Orange placé à une latitude trop méridionale.

- N^o 59 Petrus Bertius, 1616. 1^{er} Atlas.
 9 Sir Walter Raleigh, 1618. Ms. 2^d Atlas.
 10 Lucas de Quiros, 1618. Ms. 2^d Atlas.
 11 *Carte hollandaise*, 1625. Ms. 2^d Atlas.
 60 Johannes de Laet, 1625. 1^{er} Atlas.
 64 Mathieu Merian, 1628. 1^{er} Atlas.
 61 Arnoldus Florentius a Langren, 1650. 1^{er} Atlas.
 62 G. Blaeuw, 1651. 4^{er} Atlas.
 65 Jodocus Hondius, 1655. 1^{er} Atlas.
 65 Clemendt de Jonghe¹, 1640(?). 1^{er} Atlas.
 66 Joao Teixeira, 1640. 1^{er} Atlas.
 68 Joao Teixeira, 1640. 1^{er} Atlas.
 67 Joao Teixeira, 1642. 1^{er} Atlas.
 69 Robert Dudley, 1646. 1^{er} Atlas.
 70 Robert Dudley, 1646. 1^{er} Atlas.
 71 Robert Dudley, 1646. 1^{er} Atlas.
 72 Nicolas Sanson, 1650. 1^{er} Atlas.
 85 Comte de Pagan², 1655. 1^{er} Atlas.
 75 Nicolas Sanson, 1656. 1^{er} Atlas.
 12 Giuseppe Rosaccio, 1657. 2^d Atlas.

- N^o 15 Nicolas Sanson³, 1658. 2^d Atlas.
 14 Sebastian de Ruesta, 1660. 2^d Atlas.
 74 Dancker Danckerts, 1660. 1^{er} Atlas.
 75 Pierre Du Val⁴, 1664. 1^{er} Atlas.
 76 Le Fébvre de la Barre, 1666. 1^{er} Atlas.
 77 Pierre Du Val⁴, 1666. 1^{er} Atlas.
 78 Guillaume Sanson, 1679. 1^{er} Atlas.
 79 Pierre du Val, 1679. 1^{er} Atlas.
 80 Guillaume Sanson, 1680. 1^{er} Atlas.
 81^{a b} Claes J. Vooght (Atlas J. van Keulen), 1680. 1^{er} Atlas.
 84 Manesson Mallet⁵, 1685. 1^{er} Atlas.
 82 M. Coronelli, 1688. 1^{er} Atlas.
 86^{a b} Samuel Fritz⁶, 1691. Ms. 1^{er} Atlas.
 85 Froger et le Marquis de Ferrolle⁷, 1698. 1^{er} Atlas.
 87 Guillaume de l'Isle, 1700. 1^{er} Atlas.
 88 Guillaume de l'Isle, 1700. 1^{er} Atlas.
 89 Guillaume de l'Isle, 1705. 1^{er} Atlas.
 90 Nicolas de Fer, 1705. 1^{er} Atlas.
 91 Samuel Fritz⁸, 1707. 1^{er} Atlas.

1. Reproduction partielle au T. I, du 1^{er} *Mémoire du Brésil*, n^o 5. Exemple du Cap d'Orange placé trop au Sud.

2. *Idem, ibidem*.

3. Reproduction partielle au T. I du 1^{er} *Mémoire du Brésil*, n^o 7. Exemple du Cap d'Orange placé trop au Sud et trop loin de Cayenne.

4. *Idem, ibidem*, n^o 8. Un autre exemple de latitude trop méridionale et de distance exagérée par rapport à Cayenne.

5. *Idem, ibidem*, n^o 9.

6. Reproduction partielle, sous le n^o 10, au T. I du 1^{er} *Mémoire du Brésil*. Exemple de l'embouchure de la Rivière de Vincent Pinçon placée par 2° 50' de lat. Nord, et étant, malgré cela, incontestablement l'Oyapoc, dont l'embouchure se trouve par 4° 12'.

7. Reproduction au T. I du 1^{er} *Mémoire du Brésil*, sous le n^o 11. Exemple du Cap d'Orange et de l'embouchure de l'Oyapoc placés fautiveusement par le Gouverneur de la Guyane Française par 2° de lat. N.

8. Reproduction au T. I du 1^{er} *Mémoire du Brésil*, n^o 12.

* Une étude comparative de cette carte, par la superposition du tracé des cartes marines modernes, est annexé au T. I de la Réplique du Brésil. Cette étude montre que si de telles erreurs de longitude et de latitude étaient commises en 1658 par le premier géographe français de cette époque dans une carte de la France, il n'est pas étonnant de voir au XVII^e et au XVI^e siècle de fausses latitudes attribuées au Cap d'Orange et à l'embouchure de l'Oyapoc ou Vincent Pinçon.

ERRATA

Liste des Cartes. — N° 14 : Sebastian de Puesta, vers 1660. *Lisez* : Sebastian de Ruesta, 1655. — N° 19 : D'Anville, 1719. *Lisez* : D'Anville, 1729.

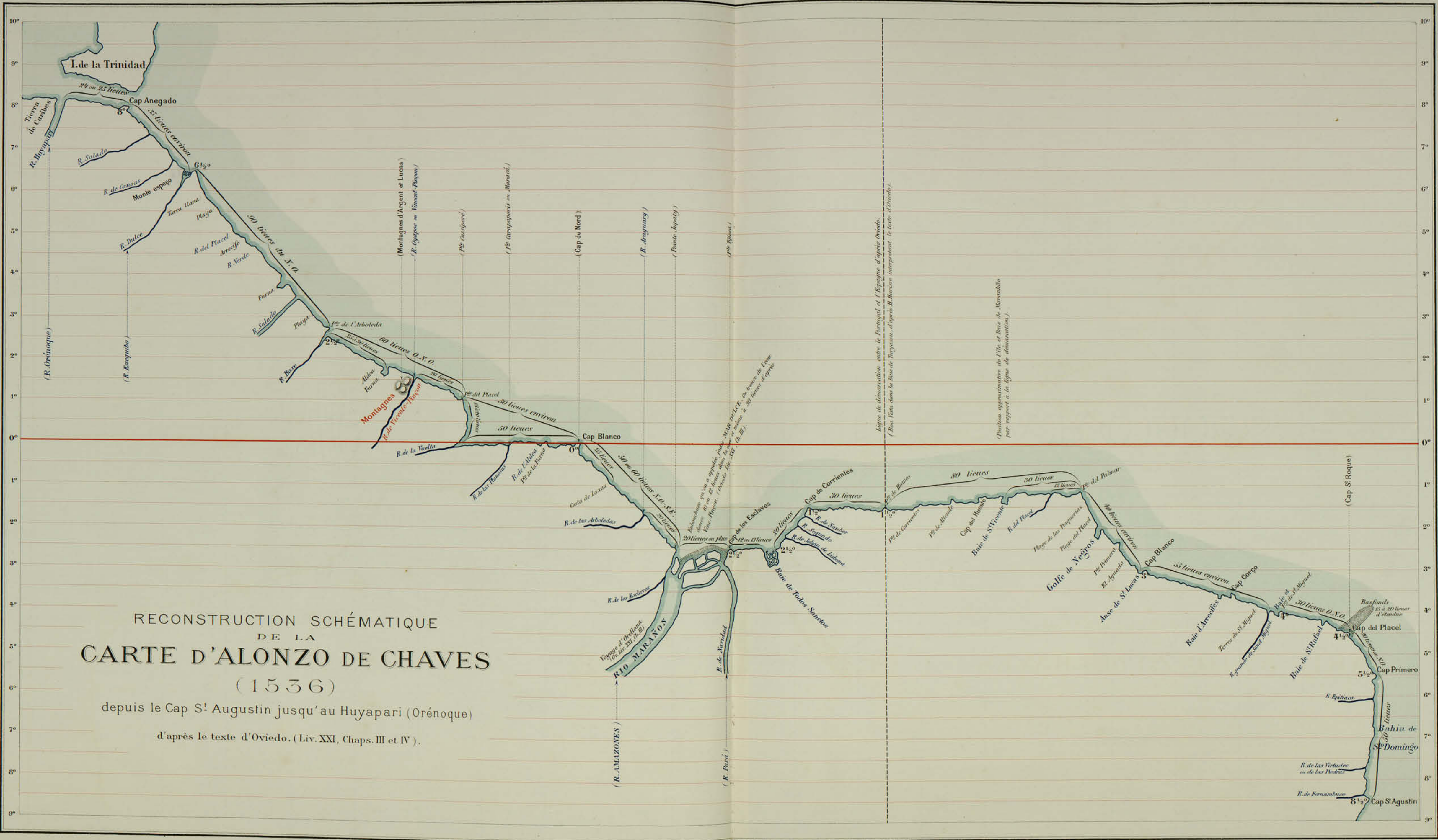
Carte n° 5. — Ligne 8 de la note : celles. *Lisez* : celle.

Carte n° 12. — Ligne 9 de la note : s'aurait. *Lisez* : saurait.

Carte n° 14. — Dernière ligne du titre, à droite : Vers 1660. *Lisez* : 1655.

Carte n° 54. — 1^{re} ligne de la note : mais à l'Ouest. Cette... *Lisez* : mais à l'Ouest, cette....

Carte n° 70. — 5^e ligne de la note : entre les bras. *Lisez* : entre les bassins.



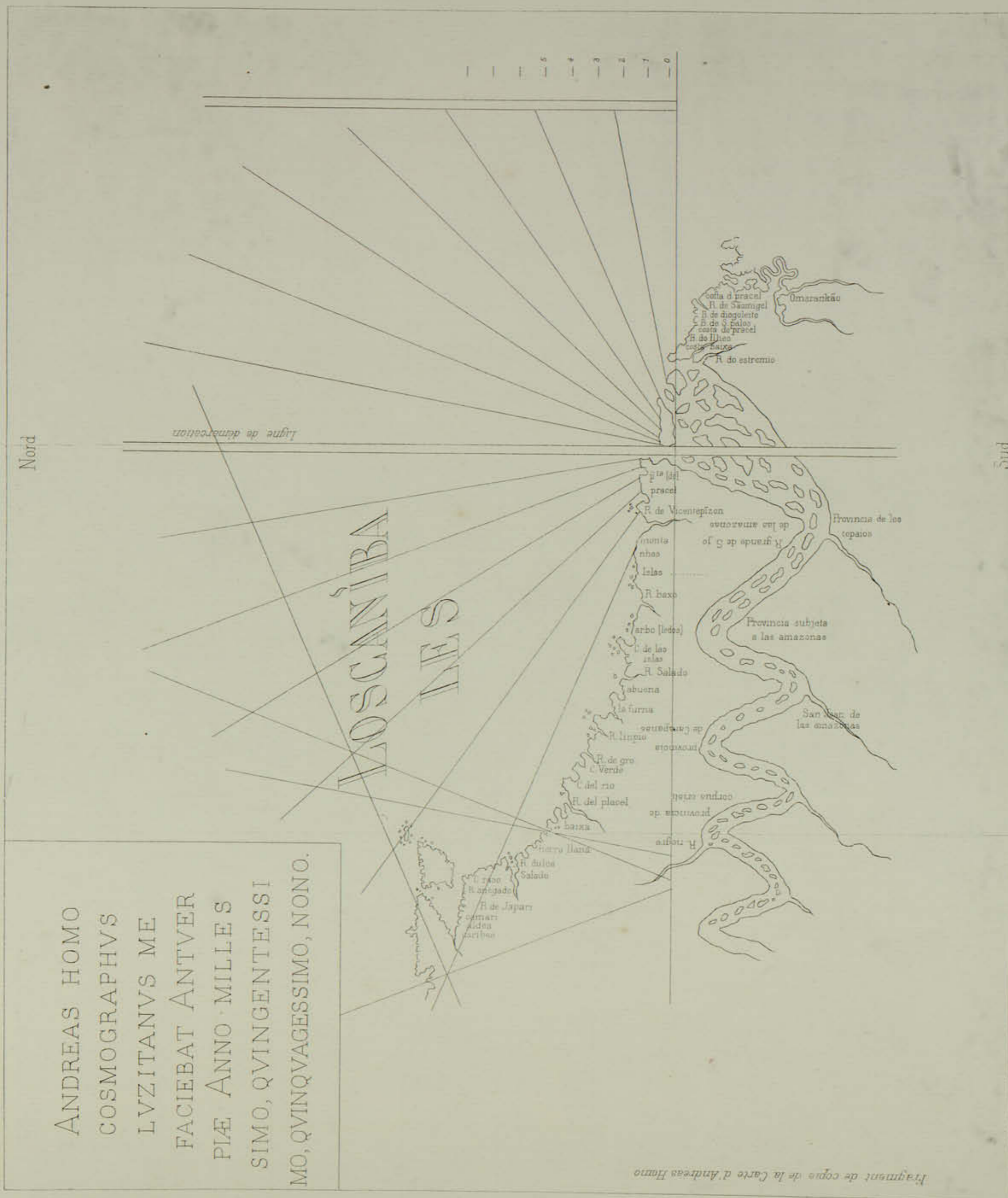
RECONSTRUCTION SCHEMATIQUE
DE LA
CARTE D'ALONZO DE CHAVES
(1536)

depuis le Cap S^t Augustin jusqu'au Huyapari (Orénoque)
d'après le texte d'Oviedo. (Liv. XXI, Chaps. III et IV).

Nous avons représenté sur cette carte la ligne de démarcation d'après M. HENRI HANNISSAU et telle qu'elle résulte des distances déclarées par OVIEDO, et nous avons indiqué la position approximative de la baie de Maranhão par rapport à cette ligne. Nous devons cependant faire remarquer que la Carte de la Contractation de Seville ne possédait à cette époque de renseignements de source espagnole que pour ce qui est des côtes comprises entre l'Amazonie et Paria. De leur côté, les Portugais n'avaient, avant 1532, poussé des explorations régulières que jusqu'aux environs de l'embouchure du Pará. Les côtes de l'Amazonie furent donc dessinées par ALONZO DE CHAVES et décrites par OVIEDO LEBRE, en 1531. Les côtes du Cap S^t-Augustin à l'Amazonie furent donc dessinées par ALONZO DE CHAVES et décrites par OVIEDO LEBRE, en 1531. Les côtes de la Contractation, et Alonso de Chaves, comme l'avaient fait auparavant Diogo Ribeiro et d'autres cosmographes de Seville, supprimèrent la baie de Maranhão et tous les noms portugais de la côte comprise entre cette baie et l'Amazonie, parmi lesquels on peut citer les Baixos; Costa suja; Bahia do Ilho; Costa baixa; et Bahia de S. João. Donc, pour corriger cette carte dans la partie qui nous intéresse, il faut détacher le Maranhão fleuve (Amazonie) du Maranhão baie; placer portugaise supprimées entre le fleuve et la baie; corriger la latitude de Montagnes sur la côte de la Guyane, dont les positions géographiques sont parfaitement connues aujourd'hui, et qui, avec cette correction de 2° 50' vers le Nord, restèrent par plus de 4° de latitude septentrionale; et maintenir dans la Guyane les noms espagnols indiqués sur le Padron Real de 1536, tout en raccourcissant la distance exagérée que le Padron présente entre l'Amazonie et les premières montagnes qu'on voit en longeant la côte depuis ce fleuve jusqu'à l'Oyapoc.

Bibliographie géographique R.A. Künzler & P. Frey, Bern.

C'est la reconstruction
d'ALONZO DE CHAVES



ANDREAS HOMO
 COSMOGRAPHVS
 LVZITANVS ME
 FACIEBAT ANTVER
 PLÆ ANNO MILLES
 SIMO, QVINGENTESSI
 MO, QVINQVAGESIMO, NONO.

Fragment de copie de la Carte d'Andreas Homar

Carte manuscrite au département géographique du Ministère des Affaires Étrangères de France. Reproduction d'une copie annexée au 1^{er} Mémoire de la France, T. 1, p. 278. Sur cette carte, la limite de Vincent Pinçon se trouve à l'Est des « Montagnes ». Elle est donc incontestablement l'origine.



Feuille d'un Atlas manuscrit à la bibliothèque du Duc d'Albe, palais de l'aria, à Madrid. Rivière de Vincent Pinçon à l'Est des Montagnes. Douc, c'est incontestablement l'Oyapoc.

FERNÃO VAZ DOURADO
1564

IMPRIMERIE LAHURE



Feuille d'un Atlas du British Museum. Histoire de Vincent Pinçon à l'Est des Montagnes. C'est donc l'Yapoc.

FERNÃO VAZ DOURADO
Vers 1570

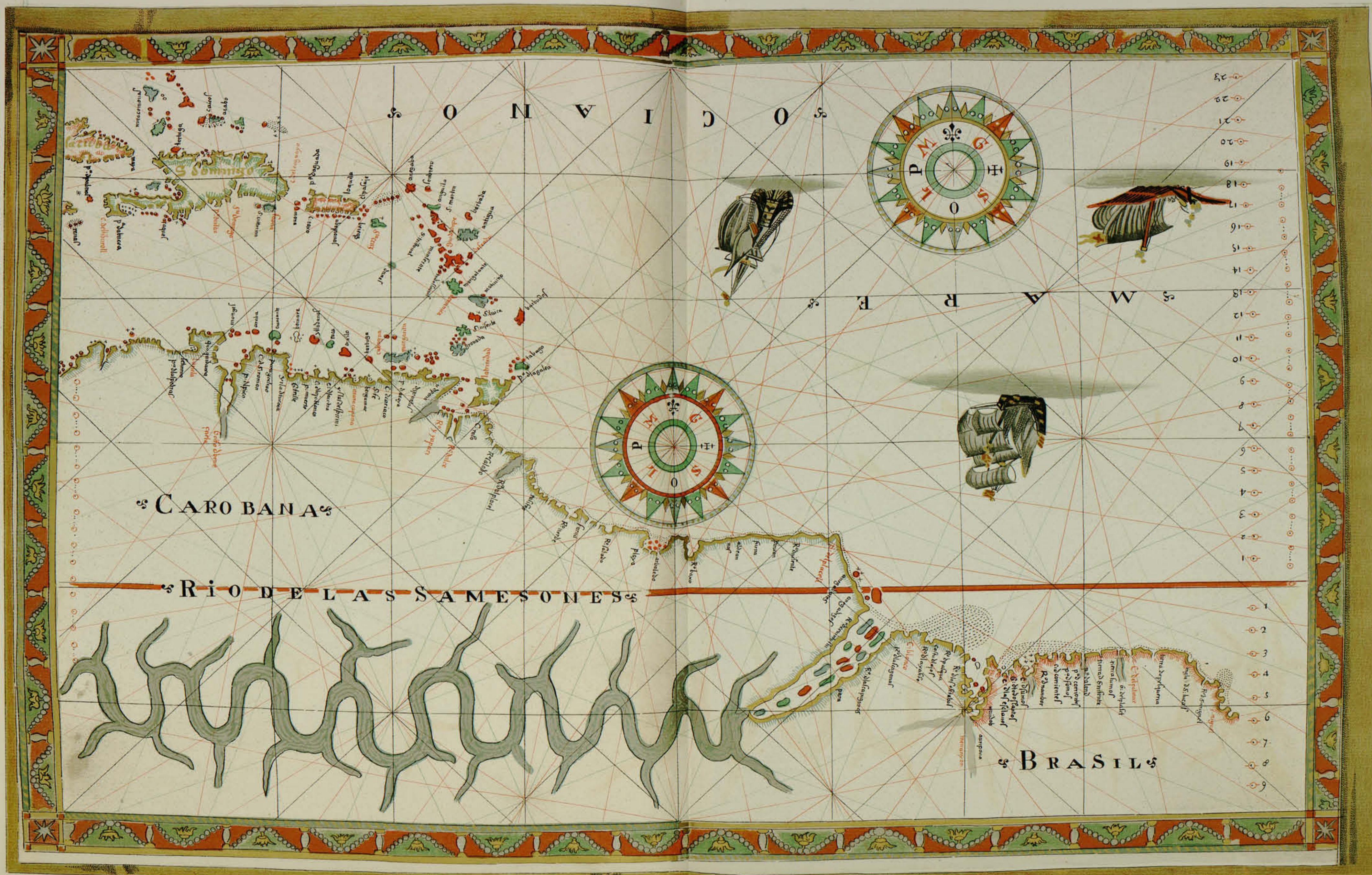
IMPRIMERIE LAHURE



Partie du Globe de PHILIPPE APIAN. Bibliothèque Royale de Munich.

Cette partie, la seule que nous ayons étudiée, est une reproduction de la Mappemonde de G. Mercator, de 1569 (n° 19, dans le 1^{er} Atlas du Brésil) et comme ce maître n'a fait que suivre, en ce qui concerne les côtes de la Guyane, les indications des cartographes de la Casa de Contratacion de Seville, il s'ensuit que sa Rivière de Vincent Pinçon est la même que celles de ces cartographes, éloignée de l'Amazonie et ayant à l'Ouest de son embouchure les Montagnes. Elle est donc l'Oyapoc.

PHILIPPE APIAN
1576



Carte manuscrite à la Bibliothèque Royale de Madrid. R. de V. cente Pizon loin de l'Amazon. C'est probablement l'Osapoc. Elle ne peut pas être l'Araguary, affluent de l'Amazon.

BARTOLOMEO OLIVES
1580

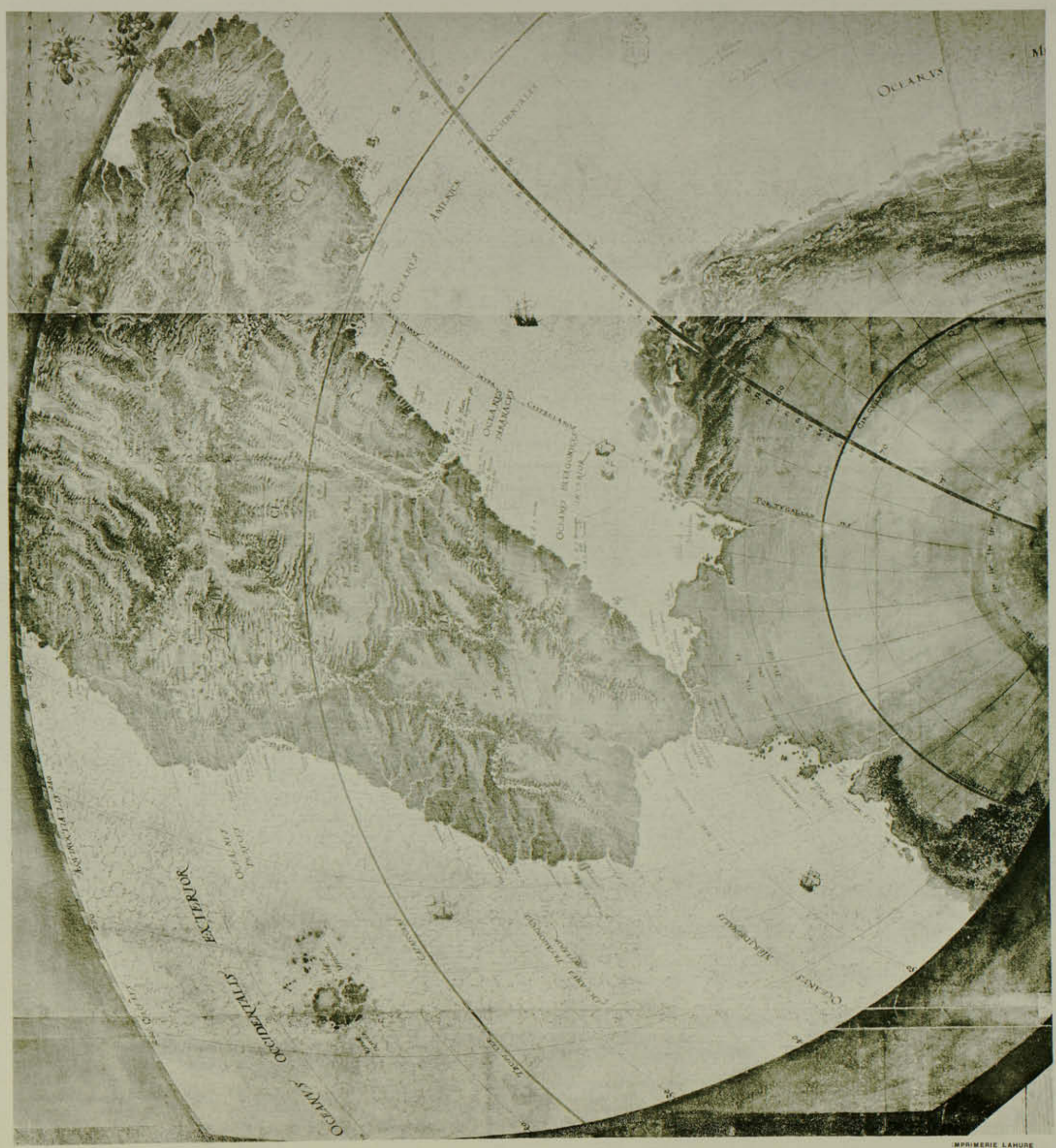
IMPRIMERIE LAURENCE



Partie d'une mappemonde manuscrite de ce cosmographe du Roi d'Espagne, Bibliothèque Royale, à Madrid. R. de Vincent Pinçon l'on de l'Amazonne. L'embouchure de l'Amazonne se voit dans le fac-similé suivant.

CHRISTIANUS SGROTHENUS
1588

IMPRIMERIE LAURENCE



Partie de l'Amérique du Sud. Le Vincent Pinçon se voit dans le fac-similé précédent, loin de l'Amazone.

CHRISTIANUS SGROTHENUS
1588

IMPRIMERIE LAHURE



*Das Untergeschichte enthält
 ferner, daß derselbe im Jahr 27 Octob.
 1899 von F. Max Groll (Verein Röm. u.
 Frey in Bern) nach sorgfältiger Vergleichung
 von den betreffenden Stellen des
 Globus von 1595 im Landesmuseum
 in Zürich ist
 Zürich, Oct. 27. 1899 D^r H. Angst,
 Direktor.*

Conservé au Schweizerisches Landes-Museum, Zurich.
 Le constructeur du beau Globe de Zurich — à en juger par la
 partie représentée dans ce fac-similé, la seule que nous connaissons
 et qui nous intéresse, — s'est inspiré de la Mappemonde de GÉNARD
 MENCARON. Et comme ce maître, n'a fait que suivre les indications
 des Cartographes de la Casa de Contractacion de Séville, lesquels
 plaçaient à l'Ouest de l'embouchure du Vincent Pinçon les Montagnes,
 les premières qu'on puisse voir sur cette côte en allant de l'Amazone
 vers l'Orénoque, il s'ensuit que le Vincent Pinçon du Globe de
 Zurich, comme celui de MENCARON, est le même que celui de la
 Casa de Contractacion. Il est donc, incontestablement, l'Oyapoc.

Reprod. des cartes graphiques B.A.A. Künzle & Frey, Bern.

Archivo general de Simancas. Secede

La falta de navegacion que
don Nuñez de Balboa
hizo por su navegacion



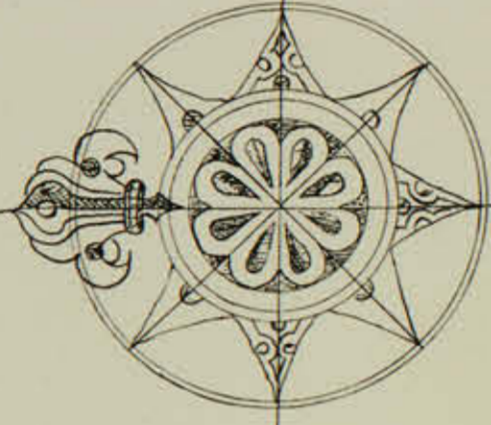
Don Claudio Perez y Godalla Oficial de la Orden de San Carlos de Manoa, Caballero de la Legion de Honor de Su
 Mage del Archivo general de Simancas
 Certifico que el plano anterior esta fielmente copiado del original existente en la serie, Legajo 7,
 11079 n.º 1 y 2.

Mano Perez y Godalla

Secretaria de Estado. Legajo 2598. Folio 61. =

*Carta de Navegacion
Quintero Vale dio a su Señoria
de Francisco Ga' de Viña
y Navegacion haze al
Rio Orinoco.*

*Nous ne touchons point sur autre terre
hors de celle de fortuementaux
que nous devons au cap de north.*

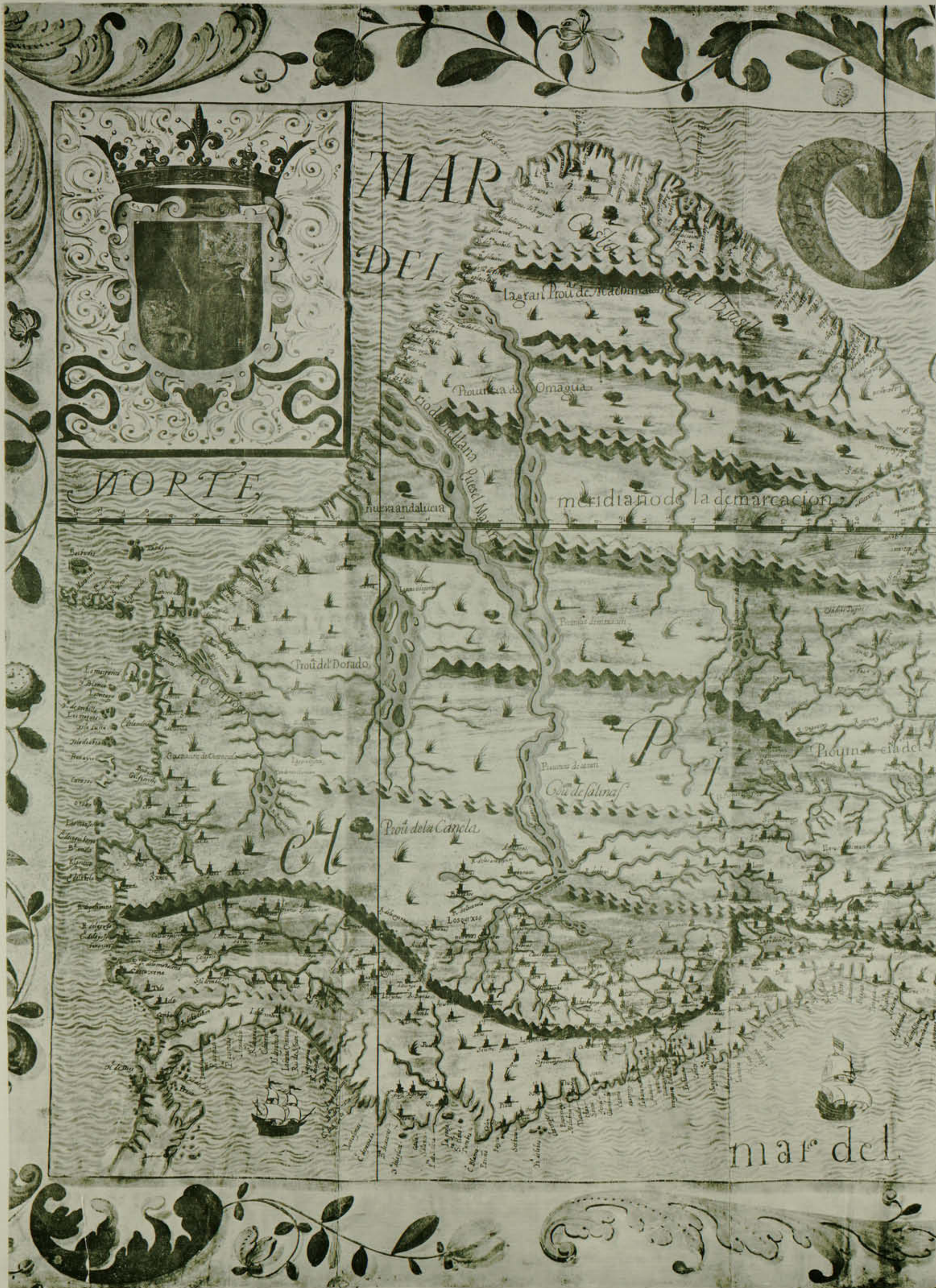


8652 B



*or de Franca y de Guayana Sur de Aultrio. Se de tener grado del Cuorpo facultativo de Archivero, Bibliotecario y Apurcologoy
Legajo y folio 61. = que en caso necesario me remita. Archivo genl de Guayana a trasto de Luis de sul colu.*

Carte manuscrite conservée à l'Archivio General de Simonses (Secretaria de Estado, Legajo 2598, Folio 61). Traduction de la note manuscrite contemporaine en haut: «Carte de navigation que Guzman Balaz (Walter Raleigh) a donnée à une personne de son conseil pour le voyage de l'Orinoco». C'est un document précieux, et inédit, la seule copie de la carte dont Raleigh se servit, copie qu'il remit à un capitaine français de sa suite lors de l'expédition de 1618. Ce document est tombé entre les mains des Espagnols. On voit que la carte dont il s'agit n'est qu'une copie modifiée de celle de Tutton, de 1615. Les noms de lieux sont en espagnol. Les points de vue sont ceux de Cap de Nord. Les noms remplacés ou nom par celui de C. North. Il efface aussi le nom de Point Paribas donné par les officiers d'Haacover au Cap Orinoco. — Le Cap Baso du Nord des cartes modernes, — est décrit C. Orinoco. Le nom Amorozy (Armagany) n'est pas complet. Cette carte manuscrite, comme l'a dit Balaz au Latin, le nom de Cap du Nord était souvent appliqué au Cap d'Orinoco.



Cette manuscrite sur parchemin, dans la *Noticia General de las Provincias del Perú, Tierra Firme y Chile*, par FRANCISCO LOPEZ DE CERVANTES. Ms. à la Bibliothèque Royale de Madrid.
 Le Pérou à 2 degrés et demi du cap Corso (cap Baso do Norte), donc à 50 lieues marines de ce cap.

LUCAS DE QUIROS
 1618



Carte citée dans le 1^{er} Mémoire du Bressi, T. 1^{er}, p. 171. Une partie de cette carte est reproduite au T. I de la *Biographie de Bressi*, avec superposition d'un tracé de nos cartes modernes pour montrer que les positions géographiques, même sur la meilleure carte de la France à cette époque étaient généralement erronées, et que le Mémoire de la France est mal fondé à vouloir tirer parti des fausses latitudes attribuées, au XVI^e et au XVII^e siècle, à l'embouchure du Vincent Flacon ou Oyapoc.

Bibliographie géographique de la France

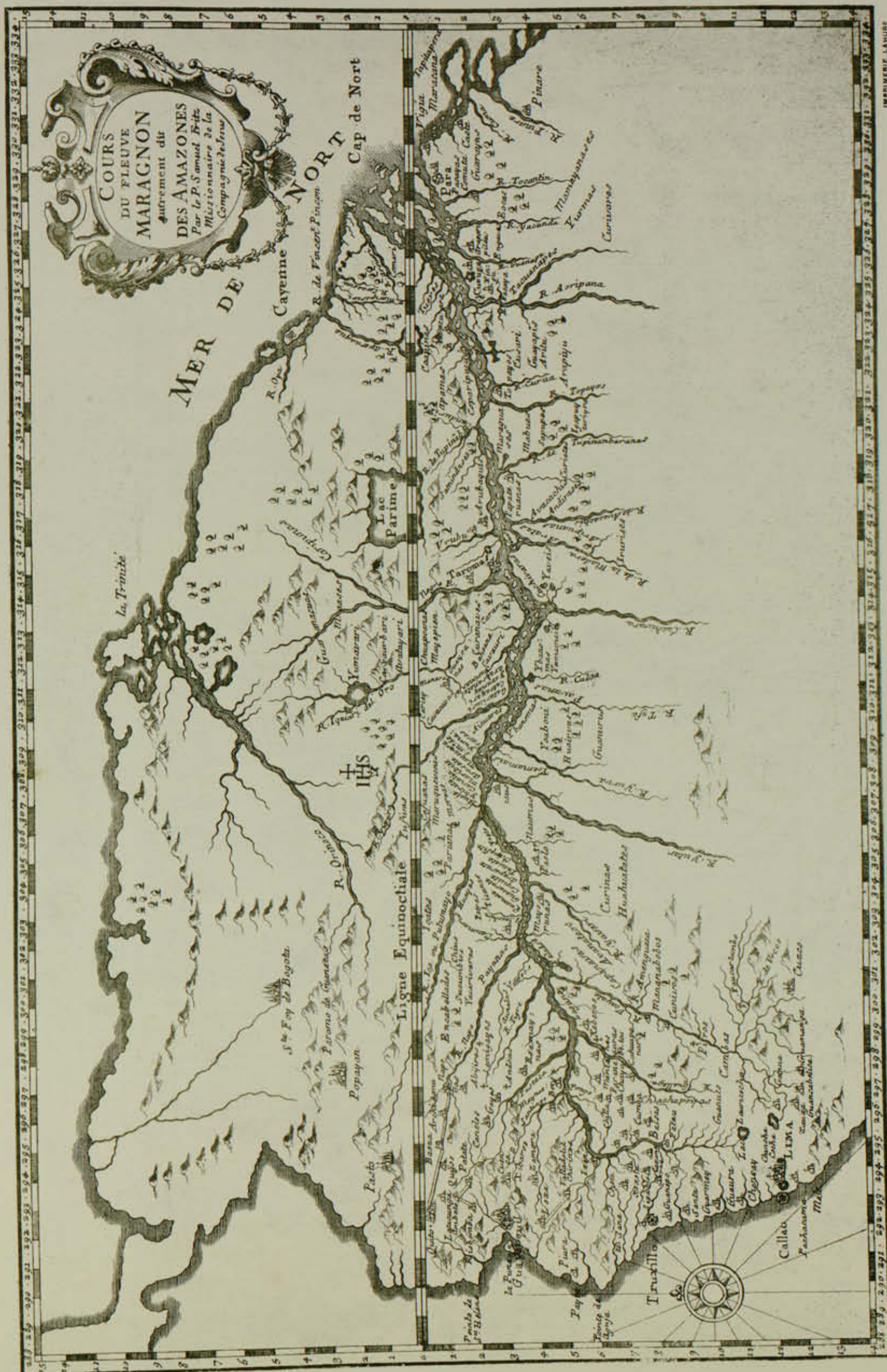


Copie hollandaise d'une carte marine dont l'original parait perdu Musée Britannique, A04. Ms. 5027 A. Titre: Carta maritima del Mar Costas y Islas de las Indias Occidentales, encubierta por SEBASTIEN DE RUESTA, natural de Caragoa, Cosmographo, fabricante de instrumentos matematicos por Su Magest en la Casa de la Contractacion de la ciudad de Sevilla...

Le titre finit en disant que cette carte fut examinée, corrigée et consultée par Messieurs le Président et les Juges de la susdite Casa de Contractacion, le Comte de VILLAHUMBROSA étant Président. Cette dernière indication établit la date de la carte, car le Comte de VILLAHUMBROSA a été Président depuis le 15 Novembre 1654 jusqu'au 19 Décembre 1662. Au sujet de la Casa de la Contractacion voir le 1^{er} Mémoire de la France, T. I, pp. 246 à 248 (Fondation du service cartographique de Séville).

La Baie de Porapoc y est nommée Baie de Vincent Pinçon. A côté se trouve le cap d'Orange. C'est donc un document précieux pour montrer quelle était la Rivière de Vincent Pinçon des plus anciennes cartes de l'école sévillane.

SEBASTIEN DE RUESTA
Cosmographie de la Casa
de Contractacion de Séville
Vers 1660



SAMUEL FRITZ
1717

Bédiction peu fidèle de sa carte de 1707 gravée à Quito. Cette réduction accompagnée de T. XII des Lettres Edifiantes, imprimée à Paris en 1717. Le nom de la Riv. de Vincent Pinçon est mal placé par le graveur et parait s'appliquer à l'Approuche (Approague), alors que dans la carte de 1707 et dans celle de 1691 (1^{re} Atlas du Brésil) il est placé le long de la rivière à l'Est de l'Approuche. Le Maripari est le petit-cours d'eau à l'Ouest du Corassini (Colassoni). On voit sur cette carte, comme sur les autres de 1651 à 1707, la Rivière Araguary très loin du Vincent Pinçon.

IMPRIMERIE LANURE



LA PARTIE MERIDIONALE DE L'AMERIQUE
 Appellee
TERRE FERME
 ou se trouve
LES PROVINCES ou GRANDS GOUVERNEMENTS DE
LA GUIANE et DE LA NOUVELLE GRENADE
 cette Dernière Province Subdivisée en
 Popaya, Cartagene, S^{te} Marthe, Rio de la Hacha, Venezuela
 et Nouvelle Andalousie .
LE PAYS et LE COURS DE LA RIVIERE DES AMAZONES
 Au Sud de cette Carte,
 Comme L'ISTME DE PANAMA au Nord-Ouest, si trouvent
 aBé bien Detaillez .
 DRESSE
 Sur les Diverses Relations des Ecrivains et Fameux Voyageurs
 Par N. de Fer. Geographe de sa Majesté Catholique 1719.
 A PARIS Chez IF Benard, gendre
 de l'auteur dans l'Isle du Palais sur le Quay de
 l'Orloge a la Sphère Royale 1719.

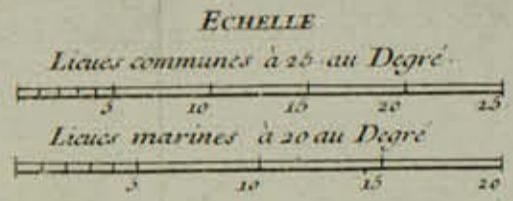
Echelle
 20 40 60 80 100
 Cent Lieues de Vingt au Degré

Ne donne pas les limites politiques des Guyanes Française, Portugaise et Hollandaise. R. Apoco. Fausse Baie de Fuyon.



**CARTE DE
LA GUIANE
FRANÇOISE
OU DU
GOUVERNEMENT
DE CAÏENNE**
depuis le Cap de Nord
jusqu'à la Rivière de Maroni
inclusivement.

PAR LE S^r D'ANVILLE
Geographe Ord^r du Roi
Septembre 1729.



L'intérieur de la Guiane
est inconnu
et on n'en a eu que des notions
que par le voyage
des PP. Grillet et Beckamel
Jesuites
qui pénétrèrent
jusqu'aux Atouques
l'an 1674.

Fausse Baie de Vincent Pinçon au Nord de l'île de Maracá, où il n'y a pas de baie. Les limites politiques ne sont pas tracées: la Guiane Française paraît être limitée par l'Oyapok et le Maroni. En tous les cas, elle ne comprend pas le territoire au Sud des monts Tunucumac et n'arrive pas au Rio Brunos.

D'ANVILLE
1729

HORIZON

DE PARIS

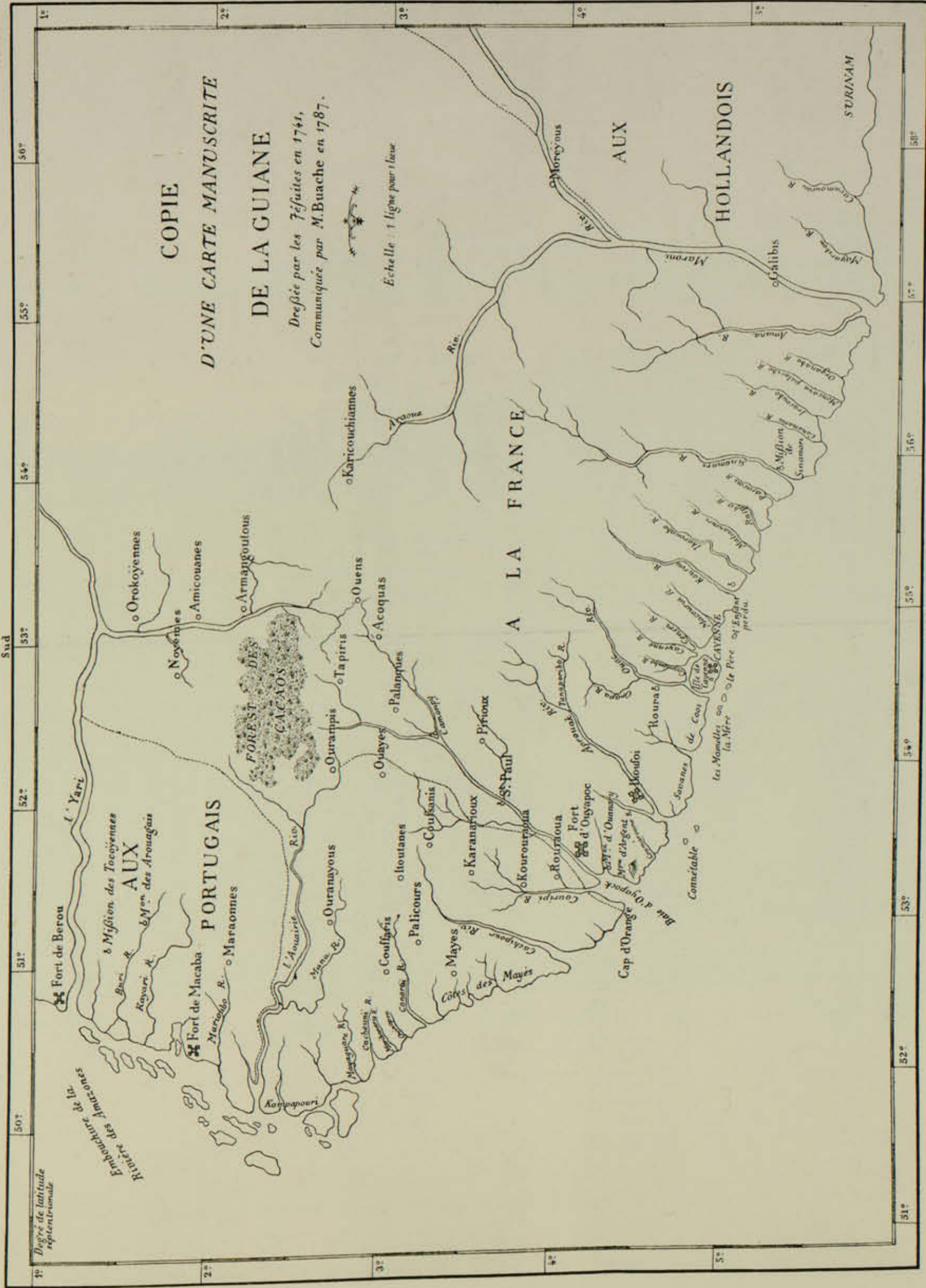


Scizé par les Procureurs au Châtelet des Citoyens Amis de la Vérité, le 25 Mars 1739.

Distances en Lieues
 Hauteur en Toises
 Avec Privilège du Roy 1739.

BULLETIN DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE. — 1894.

Pl. V.

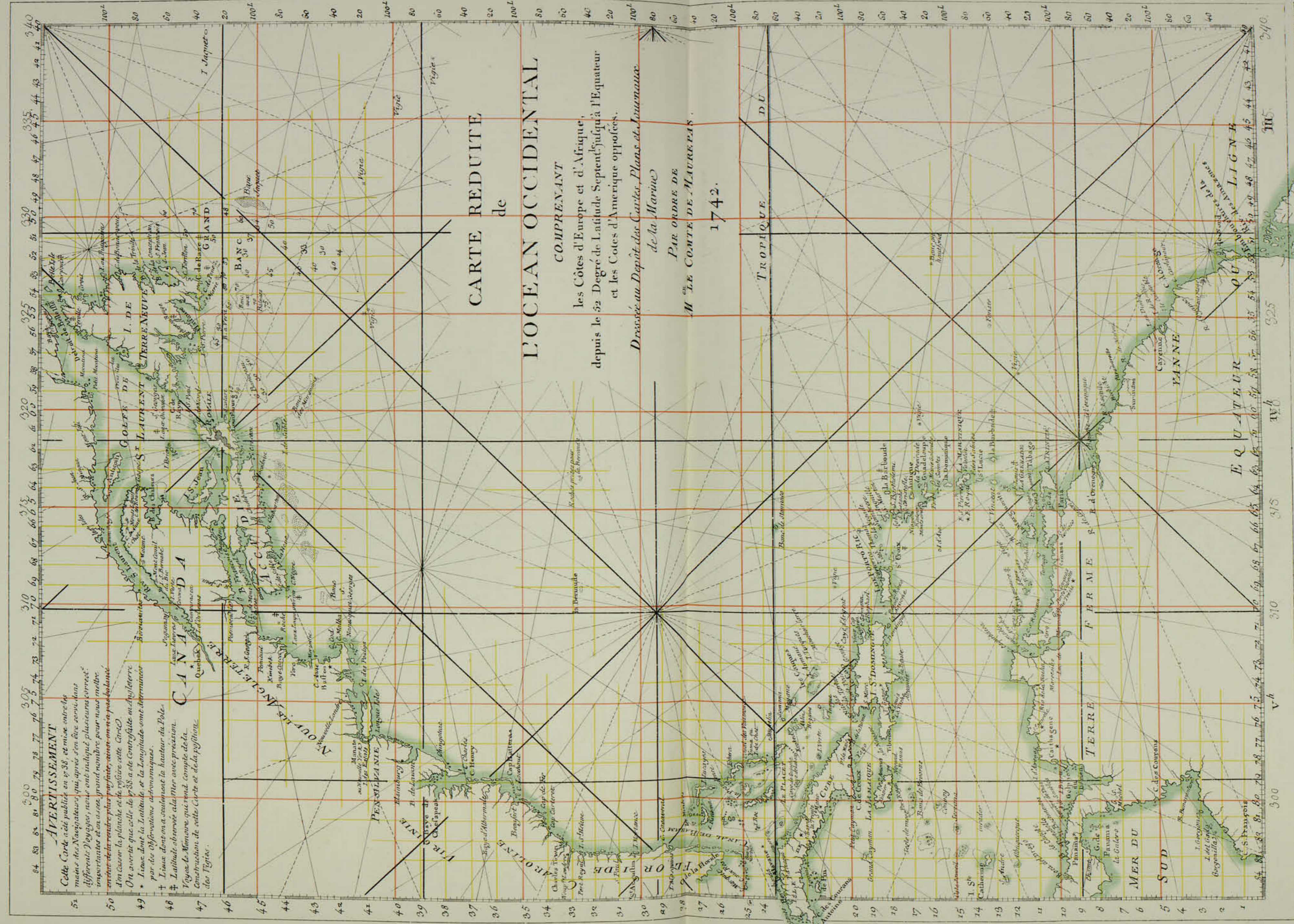


CARTE DES JÉSUITES FRANÇAIS
DE LA GUYANE

1741

La Guyane Française n'arrive pas au Rio Branco. Sa limite orientale est tracée du Cap d'Orange vers le Sud en passant un peu à l'Ouest de l'Oyapoc jusqu'à la source de l'Aragnary. Le territoire entre l'Oyapoc et l'Aragnary n'est attribué ni à la France ni au Portugal.

IMPRIMERIE LAHURE

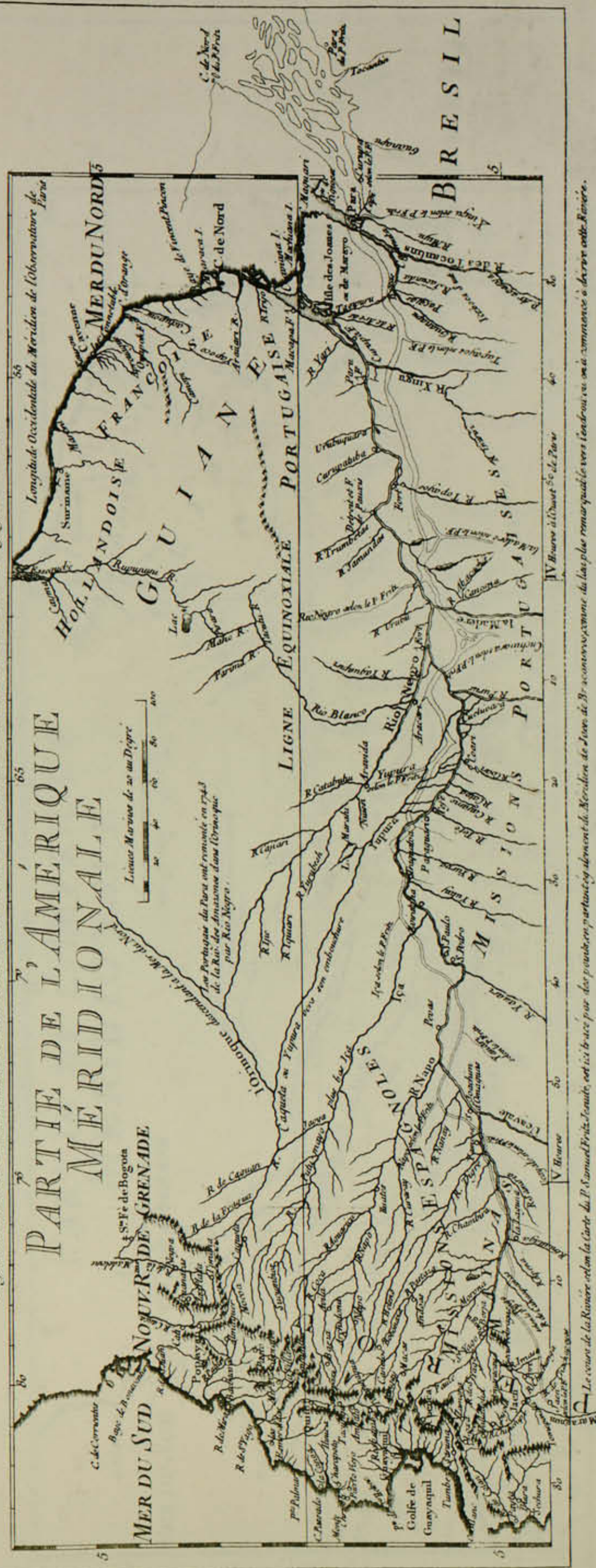


CARTE DU DÉPÔT DE LA MARINE

1742

Publiée par ordre du Ministre de la Marine, l'Original est à la Bibliothèque du Dépôt de la Marine. Le Copie est à la Bibliothèque de la Marine.

CARTE DU COURS DU MARAGNON OU DE LA GRANDE RIVIERE DES AMAZONES
Dans sa partie navigable depuis Jaen de Bracanceros jusqu'à son Embouchure et qui comprend la Province de QUITO, et la Côte de la GUAÏANE depuis le Cap de Nord jusqu'à Essequébe.
 Levée en 1743 et 1744 et affujetée aux Observations Astronomiques par M. DE LA CONDAMINE, de l'Académie des Sciences.
 Augmentée du Cours de la Rivière Noire et d'autres détails tirés de divers Mémoires et Renseignements de Voyageurs modernes.

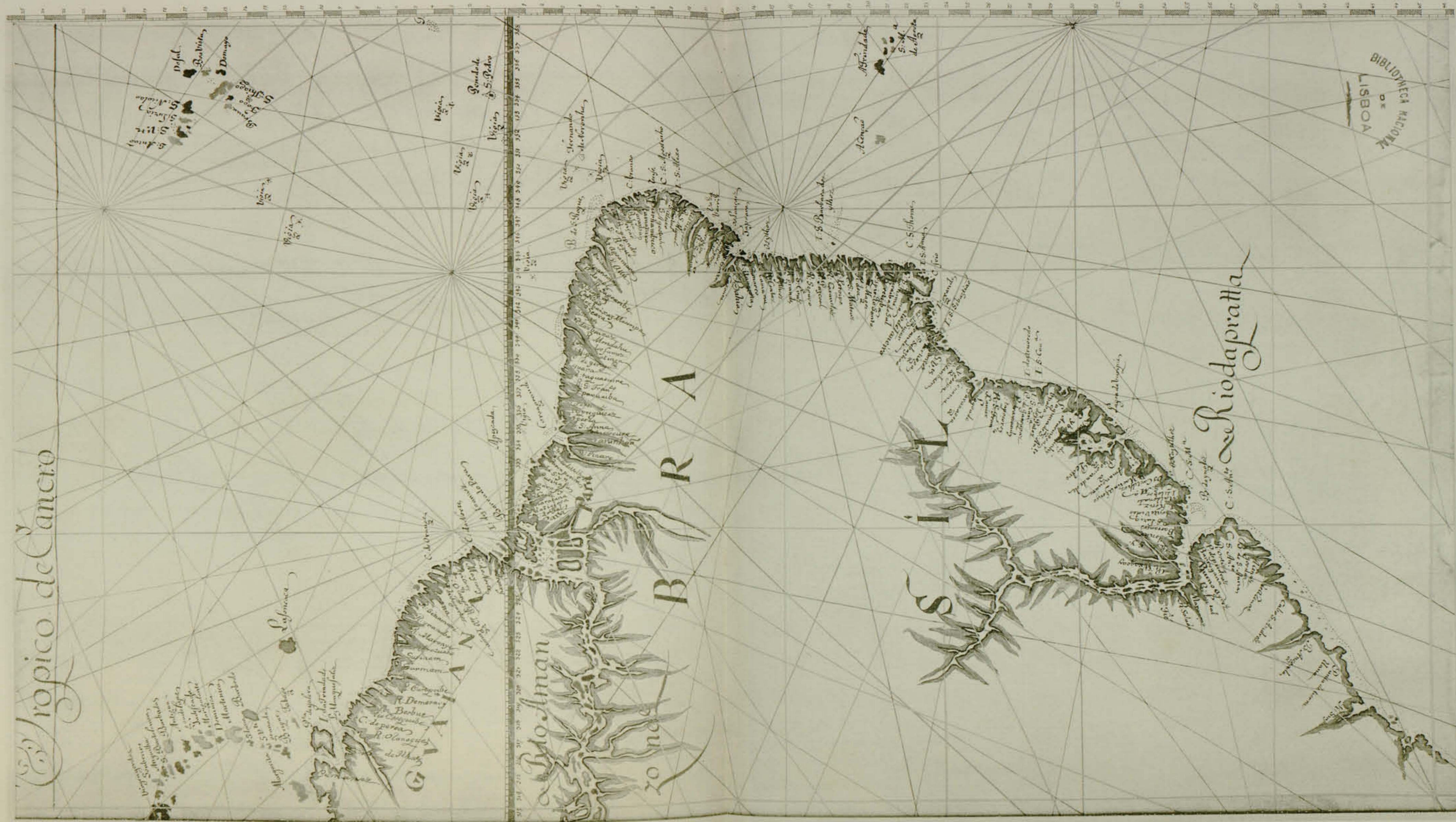


Le cours de la Rivière selon la Carte du P. Samuel Fritz Tenente, est ici tracé par des points, partant et aboutissant au Méridien de Lima de 3° 30' comme, comme du lieu plus remarquable vers l'Est ou vers l'Ouest de cette Rivière.

LA CONDAMINE
1745

Cette carte est à la Relation du Voyage de l'auteur, publiée en 1745. Cette carte place une fautive Baie de Vincent Puycon au Nord du Cap du Nord. Elle ne donne pas de limites politiques. Dans son texte l'auteur prétend qu'à l'Est on a confondu la Riv. de Vincent Puycon, plus au Sud, avec l'Yapoco (Oyapoc); mais, malgré cela, il a toujours dit que la limite d'Ulrecht était l'Yapoco ou Oyapoc.

IMPRIMERIE LAHURE



BIBLIOTHECA
NACIONAL
DE
LISBOA

Cette carte, manuscrite, sur parchemin, Bibliothèque Nationale de Lisbonne, au *Bis de Vasco Pagan* se trouve entre le *Cap d'Orango* et la *Riv. de Langras* (l'Approchant) par 4° 0' N. comme dans la *Table de 1712 de Masov. Pagan*. (Doc. n° 51, T. II, de la *Épique de Brésil*).

Biblioteka Narodowa, ul. Krakowskie Przedmieście 26/28, Warszawa



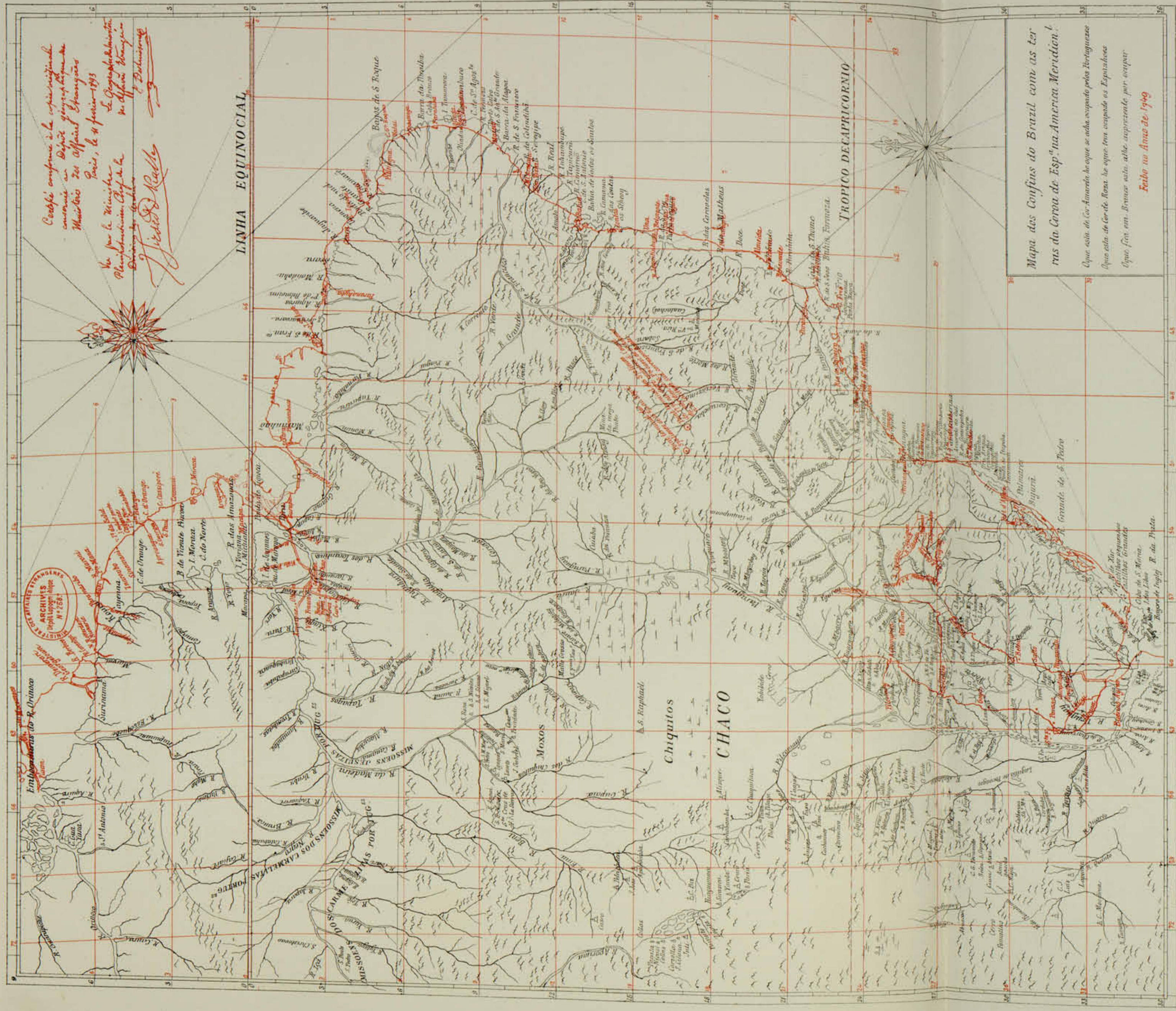
Limite tracée du Cap du Nord vers l'Ouest, comptant le cours supérieur supérieur de l'Anarapecu, et s'arrêtant à la source du Maroni. Sauf cette attribution du cours supérieur de l'Anarapecu à la France, tout le bassin septentrional de l'Amazonie est laissé au Brésil.



ROBERT DE VAUGONDY
1750

Fausse baie de Vincent-Funon. Cette carte ne donne pas de limites politiques en Guyane, mais d'après le placement des monts G. Français et G. Portugais, on voit que l'auteur attribue pas à la France les territoires qu'elle réclame aujourd'hui au Sud de la chaîne de partage des eaux et dans le bassin du Rio Branco.

IMPRIMERIE LAHURE



LA MÊME CARTE
Comparée avec les cartes marines modernes

Mapa das Confins do Brazil com as Termas da Coroa de Esp. na America Meridional

Que os Reis de Portugal de que se acha ocupado pelo Portuguez
Isto não de Gêdo. Para se que tem ocupado os Espanhoes
Isto não tem. Bravos não, não, representando por ocupar
Fez no Anno de 1749

Conte de elle com a perspectiva de de onde se achava
no 1780. e depois de 1789 logo entre unidos fronses.
La Coroa de Esp. na America Meridional
(Humboldt B.)

Esta Cartographica he Copia fiel e exata da primeira sobre que se imprimi e que se tirou do Livro de Lemos assaz em 1730 e
Janio de 1750. E por que na dia Carta se achá hũa linha vermelha que annala, e para pelo lugares por onde se há de fazer
a remotação, que por os anteriores as Fracões dos Limites que se fez depois de mais de 100 annos com o tempo de Pedro de Mendez
Cabezas grandes a bairros, Cabixanos do Rio Negro, e quer por de se encontrar no Rio Uruguay, de onde se bairros a origem praxe
pal do rio Muni compria do Rio Fracões, sedelam que a dia linha se corre em guiso da se compria como Fracões referdo.
E porque não sempre assim comia, nos abano annos Minisros Representações de M. J. A. M. C. Maguacomo de
nuasfirmas e Celestinos Armas. Madrid 12 de Junho de 1751

J. B. de Torres da Mota
Joseph de Carvalho
Francisco de

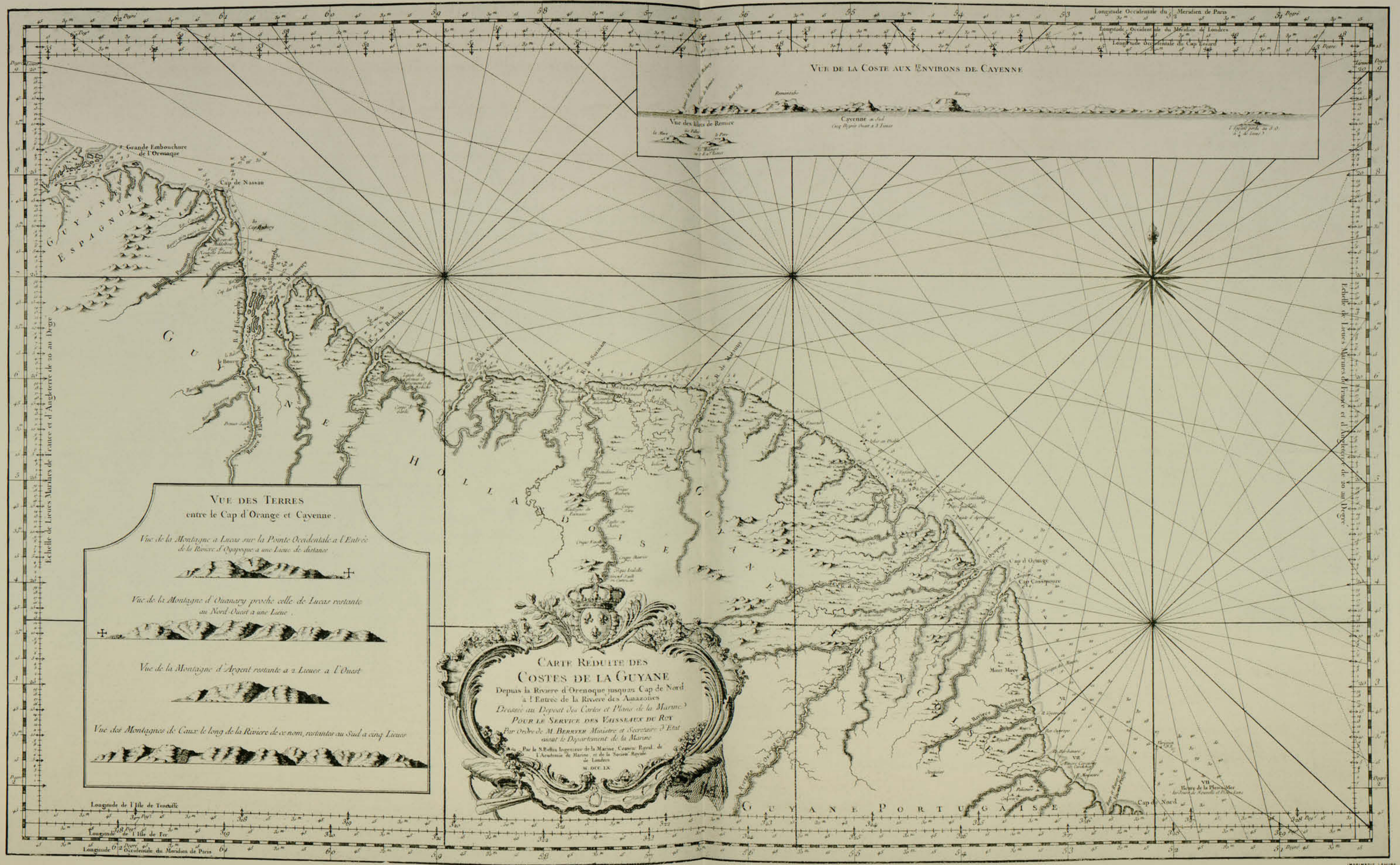


Don Luis del Arco y Maciellegui, Conde de Arcentales, Ministro residente, Jefe de Seccion
en el Ministerio de Estado

Certifico: Que el presente Mapa fotografado es copia fiel y exacta sacada del ori-
ginal que se custodia en el Archivo de mi cargo. Y para que se acredite donde conuenga y en virtud de orden
del Excmo. Sr. Ministro de Estado expido la presente certificacion sellada y firmada en Madrid a 5 de Agosto de 1899.



El Conde de Arcentales



Sur cette carte et sur celles de 1762, 1763 et 1764 (N° 33, 36 et 37) du même géographe, voir les documents présentés sous le N° 125 au T. I. I de la République du Brésil.

BELLIN
1760



La limite est mal placée, un peu au Nord du cap d'Orange, mais elle suit à peu près, vers l'intérieur, la ligne de partage des eaux et n'arrive pas au Rio Branco; elle s'arrête à peu près à la longitude de la source supposée du Surinam.

JANVIER
1762

IMP. MONTGEOY, A. PARIS.

Tome II N° 38.



IMPRIMERIE LAHURE

BELLIN
1762

Voir, sur cette carte, le document présenté sous le N° 125, au t. III de la République du Brésil.



Limite tracée le long d'une petite rivière au N. du Cap du Nord. Voir sur cette carte et sur les autres du même genre le document N° 125 au t. III de la Réplique du Brésil.



Echelles

Lignes communes de France et d'Angleterre de 20 au Degré

20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Lignes communes de France de 25 au Degré

25	50	75	100	125	150	175	200	225	250
----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Lignes d'Espagne de 17½ au Degré

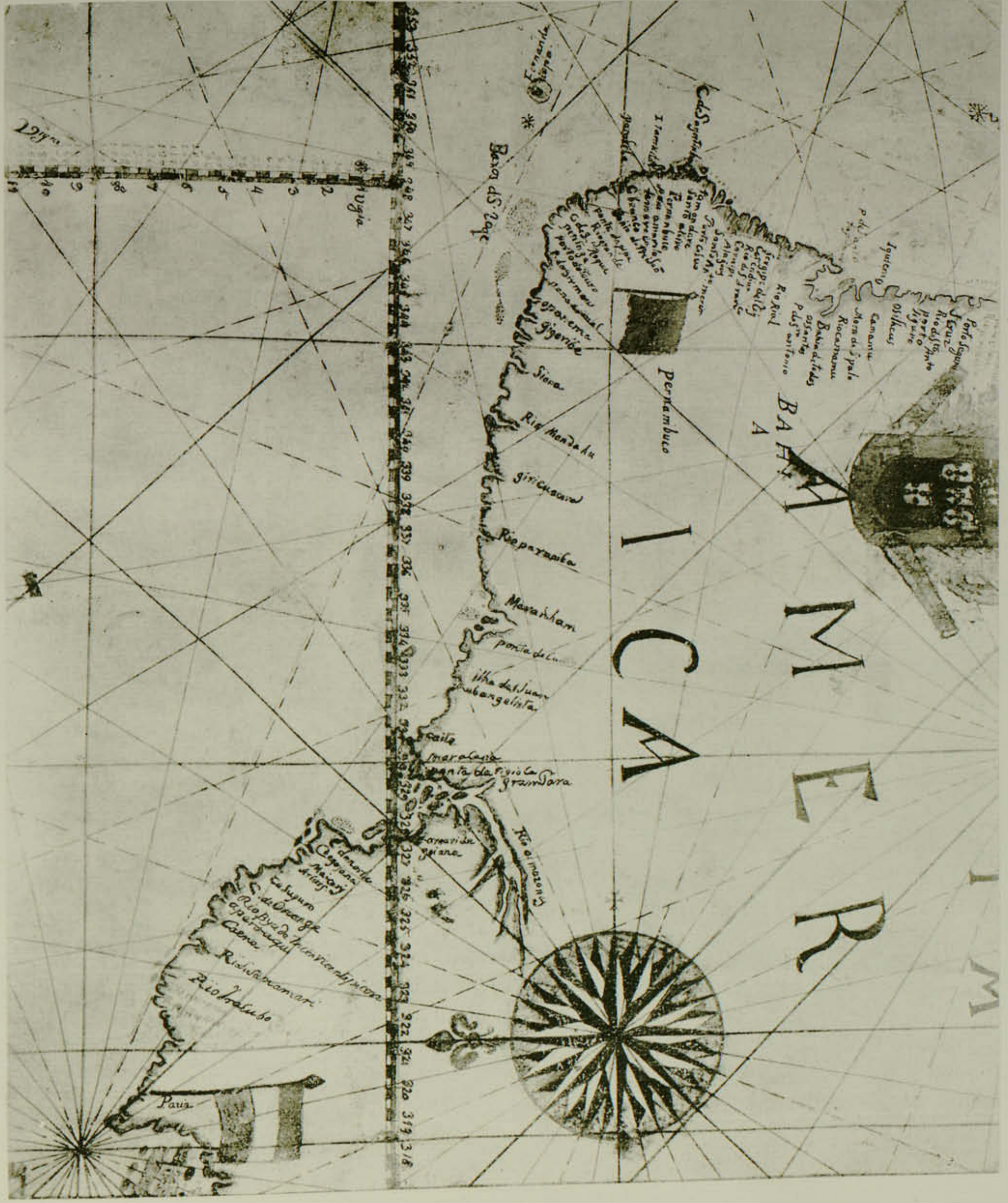
17½	35	52½	70	87½	105	122½	140	157½	175	192½	210	227½	245
-----	----	-----	----	-----	-----	------	-----	------	-----	------	-----	------	-----

CARTE DE L'AMERIQUE MERIDIONALE A PARIS.
 Chez Bourgoïn Courcur Rue de la Harpe vis-à-vis le Prieuré des Jacobins à côté du Collège de Condé

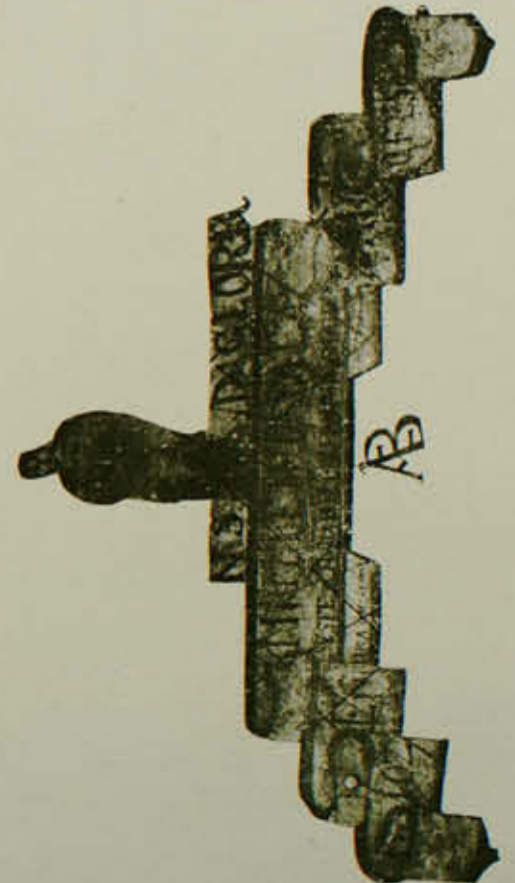
Ne donne pas les divisions politiques de la Guyane. Au Nord de la ligne E.-O. presque parallèle à l'Amazonie, on lit *Guyane portugaise*, ce qui montre que la limite méridionale de la Guyane française était pour l'autre la ligne de partage des eaux.

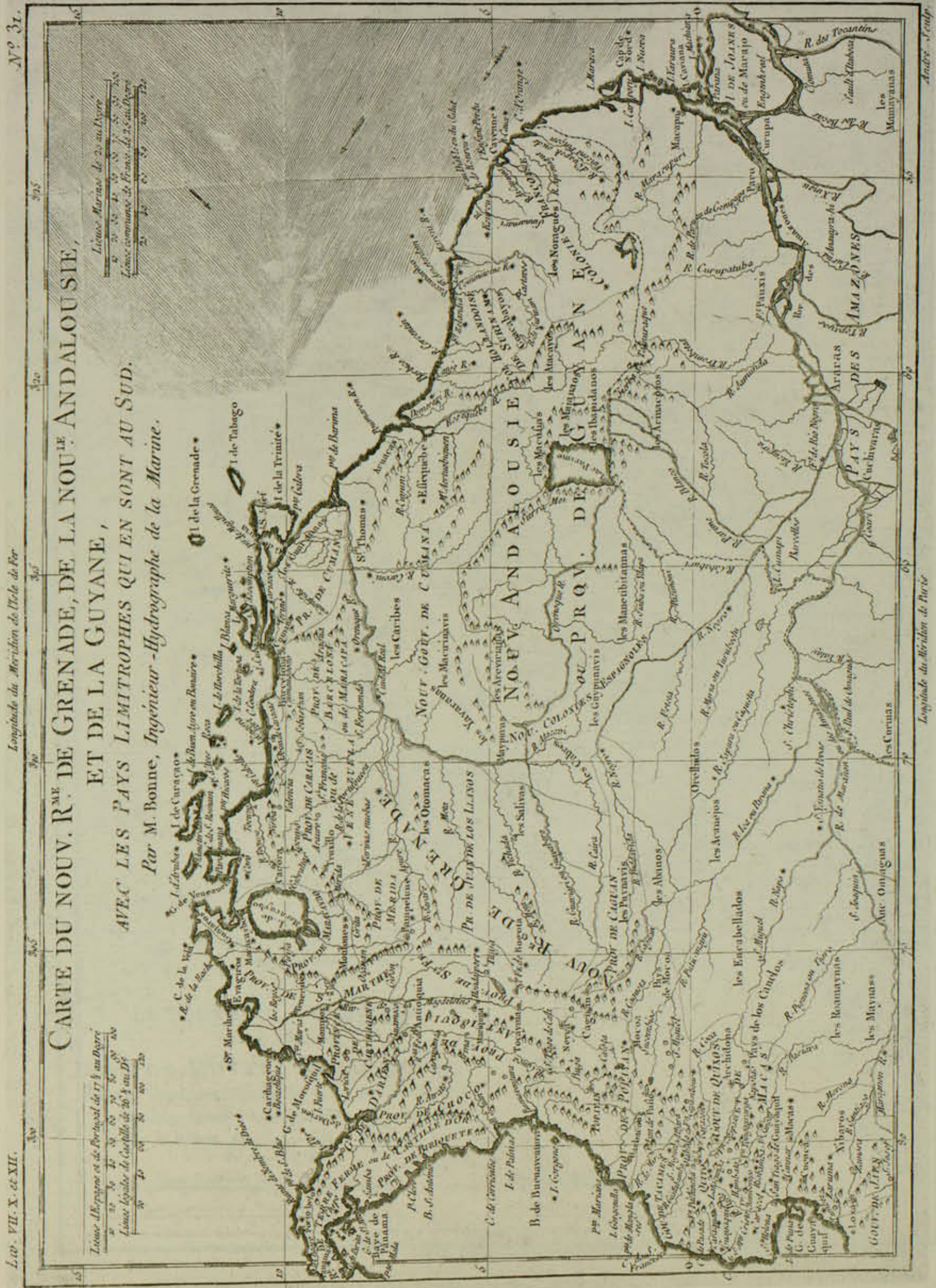
BOURGOIN
1774

IMPRIMERIE LAHORE



Carte marine manuscrite, sur parchemin, à la Société de Géographie de Lisbonne. Très détériorée. Nous devons déclarer que, pour présenter cette reproduction, l'épreuve photographique étant très mauvaise, il a fallu raviver plusieurs noms après un examen attentif de l'original. Les noms du Cap d'Orange et de l'Appronaque étaient bien lisibles. Entre ces deux noms il y avait: *Rio Oyapoc ou de Vincente Pezon*. Sur ces noms on a écrit dans l'original: *Baía de Vincente Pezon*, de sorte que la lecture donne *Rio Baía (Baie) de Vincente Pezon*. Le nom Oyapoc est encore visible. Les positions géographiques et les noms se trouvent en général d'accord avec les données de la Table de MANOEL PINESTEL.

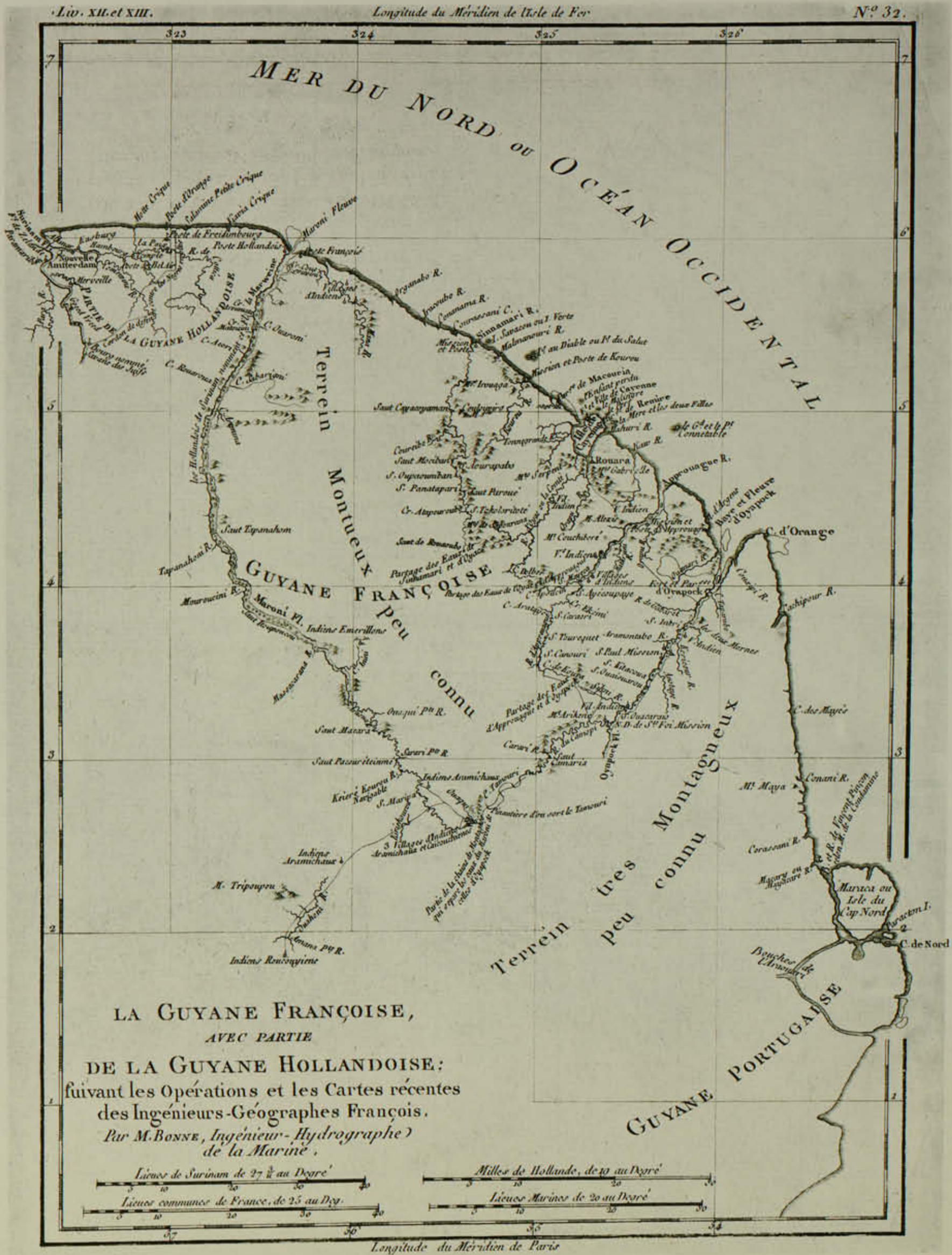




BONNE
1780

Dans l'Atlas qui accompagne l'Histoire philosophique des Établissements et du Commerce des Européens dans les deux Indes, par l'abbé Bross. Sous le Cap d'Orange : R. d'Orange ou de Vincent Pinçon. La Guyane Française n'arrive pas au Rio Branco. Au Sud elle est séparée du Brésil par la chaîne de Tumucumaque.

IMPRIMERIE LAHURE



Dans l'Atlas cité au N° précédent. C'est une réduction modifiée de la carte de SMOX MESTELLE. La Guyane Française ne comprend pas de territoires au Sud de la ligne de partage des eaux et n'arrive pas au Rio Branco. Sur cette réduction on a ajouté au N. du Cap du Nord: « E. et R. de Vincent Pinçon, selon M. de la Condamine » ce qui montre que RAISAL et BONNE n'étaient pas de l'avis de LA CONDAMINE. La carte originale de SMOX MESTELLE (N° 54 de l'Atlas qui accompagne le 1^{er} Mémoire Français) donne à cet endroit la Baye de Carapapouré (Carapapouris) et non une Baie et une Riv. de Vincent Pinçon. Elle ne donne pas non plus une bouche nord à l'Araguary. Dans cette réduction, comme dans l'original de SMOX MESTELLE, l'île de Maracá porte le nom d'île du Cap du Nord. La carte ne comprend ni l'Araguary, qui n'était pas encore pour la France l'Oyapock ou le Japac des Traités de Lisbonne et d'Utrecht, ni le Rio Branco, qu'elle ne prétendait pas encore.

BONNE
 1780

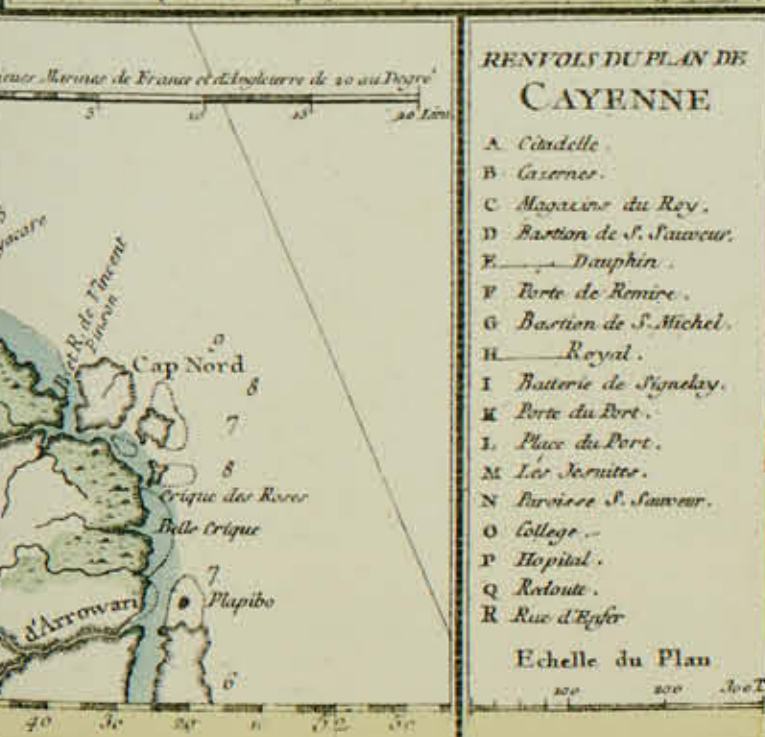


La Guyane Française ne dépasse pas la chaîne de partage des eaux et n'arrive pas au bassin du Rio Branco. La limite orientale est tracée entre l'Oyapoc et le Cassiporé.

BONNE
1781
(Amérique Méridionale)

DESCRIPTION DES CÔTES DE LA GUYANE OU GUYANE.

LA GUYANE proprement dite le Vaya et la Caribane, est l'habitation des Caraïbes. Ces Peuples après avoir habité la Floride, se sont répandus dans les Isles Antilles, dou ils ont passé dans la Terre-Ferme, on ne connaît que le côté de ce Pays. Les Peuples naturels qui habitent l'intérieur de ce Pays, sont sauvages et brutaux. En 1638, comme les différentes Nations de l'Europe s'attachèrent à former des établissements dans l'Amérique, les Français après s'être établis dans la Barbade, et au N.E. de St. Vincent, de leur temps, fait partie des possessions Françaises en 1740, les Anglois ayant formé des prétentions sur cette Ile, la France nomma des Commissaires pour en discuter la propriété, voulant prouver par la découverte, combien étoit juste ses intentions. Cette Ile a 25 Lieues de circuit, on voit par les Terres qui sont défrichées et dans les quel'on a planté du Manioc et du May, que ce terrain seroit assez fertile si il étoit cultivé, c'est pour quoi comme la Colonie que la France y avoit établie a été ruinée et qu'il y avoit peu d'habitans, on y va envoyer une nouvelle Colonie qui jouira d'autant plus avantageusement de son climat que le Pays a-bonde en Sucre, Tabac et Indes. Il y a dans cette Ile 4 hauts Montagnes appelés les Pains de St. Louis, qui se voit reconnaître de fort loin.



Fausse B. et R. de Vincent Pinçon au Cap du Nord. C'étoit alors la limite d'Ulrecht selon les Français. Sur le bassin de l'Amazonne, aucune prétention.

BITEOW Vers 1781

IMPRIMERIE LAHORE



Limite de la Guyane Française placée au Cap du Nord, mais vers l'intérieur ce cartographe ne prend rien au Brésil. La Guyane Française se prolonge vers l'Ouest toujours au Nord de la chaîne de partage des eaux et n'arrive pas au bassin du Rio Branco.

JANVIER
1782



L'AMERIQUE
divisée
en ses principaux Etats,
Assujettie aux Observations Astronomiques
Par le S^r Janvier Géographe.
A PARIS
Chez l'abbé Grégoire, rue S^t Jacques, au coin de
celle de la Parcheminerie, à la Ville de Bourbonne.
Avec Privilège du Roi.
1784.
Augmentée du voyage de Cook en 1782.

Limite de la Guyane Française placée au Cap du Nord, mais vers l'intérieur ce cartographe ne prend rien au Brésil: la Guyane Française se prolonge vers l'Ouest toujours au Nord de la chaîne de partage des eaux et n'arrive pas au bassin du Rio Branco.

JANVIER
1784

IMPRIMERIE LAHURE

XXXVII.

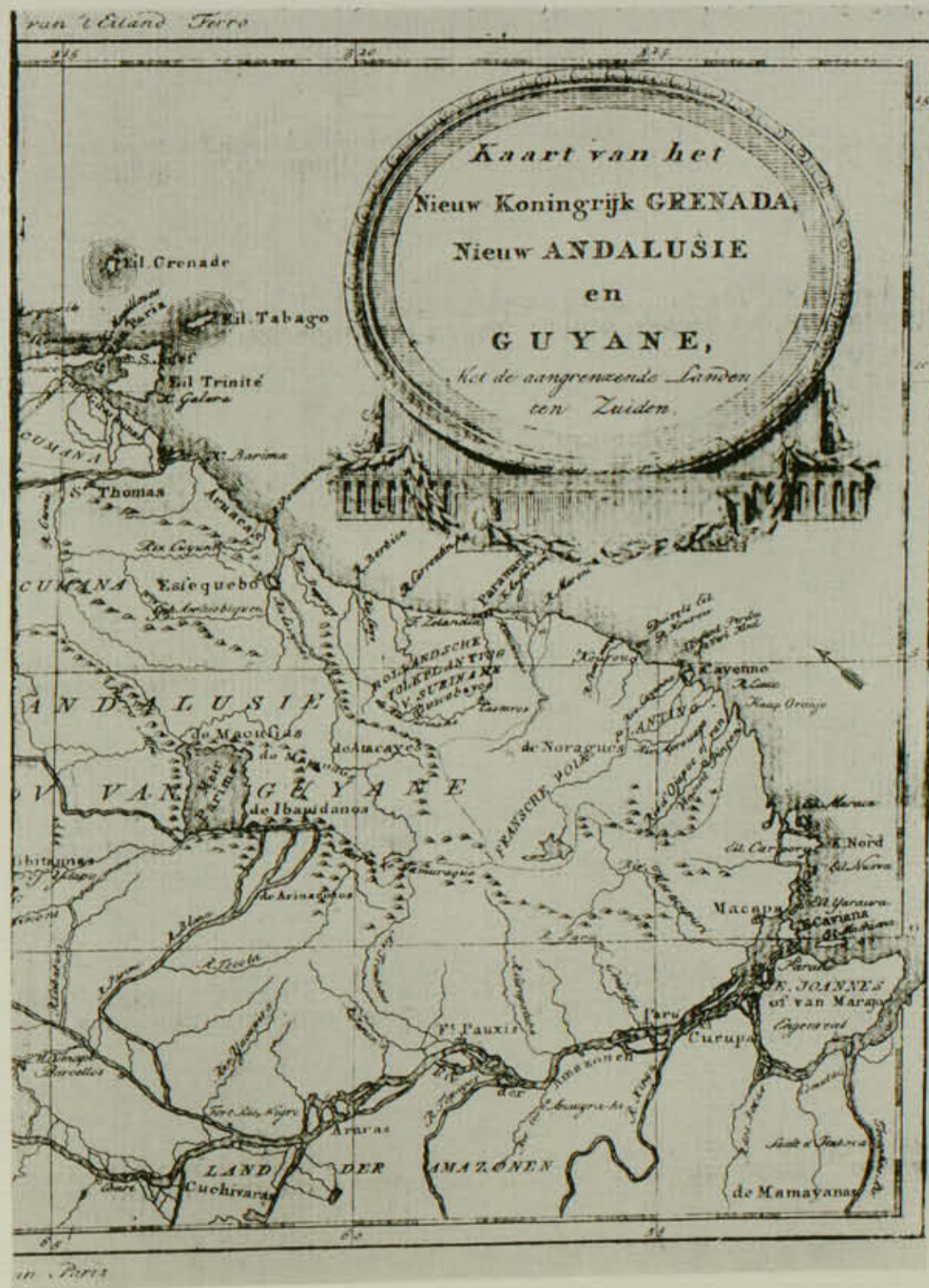
A 34



Fausse limite au Cap du Nord, mais vers l'intérieur la frontière paraît suivre la ligne de partage des eaux, quoique le cours supérieur du Cayari soit tracé erronément au Nord de cette ligne. Aucune précaution sur le cours supérieur des autres affluents de l'Amazone ni sur le Rio Branco.

BONNE
1783

IMPRIMERIE LAHURE



Partie d'une carte dans l'Atlas de W.-A. BACHIENE, publié à Amsterdam, 1785.
R. Ojapoc ou Vincent Pinçon, au Cap d'Orange.

W.-A. BACHIENE
1785

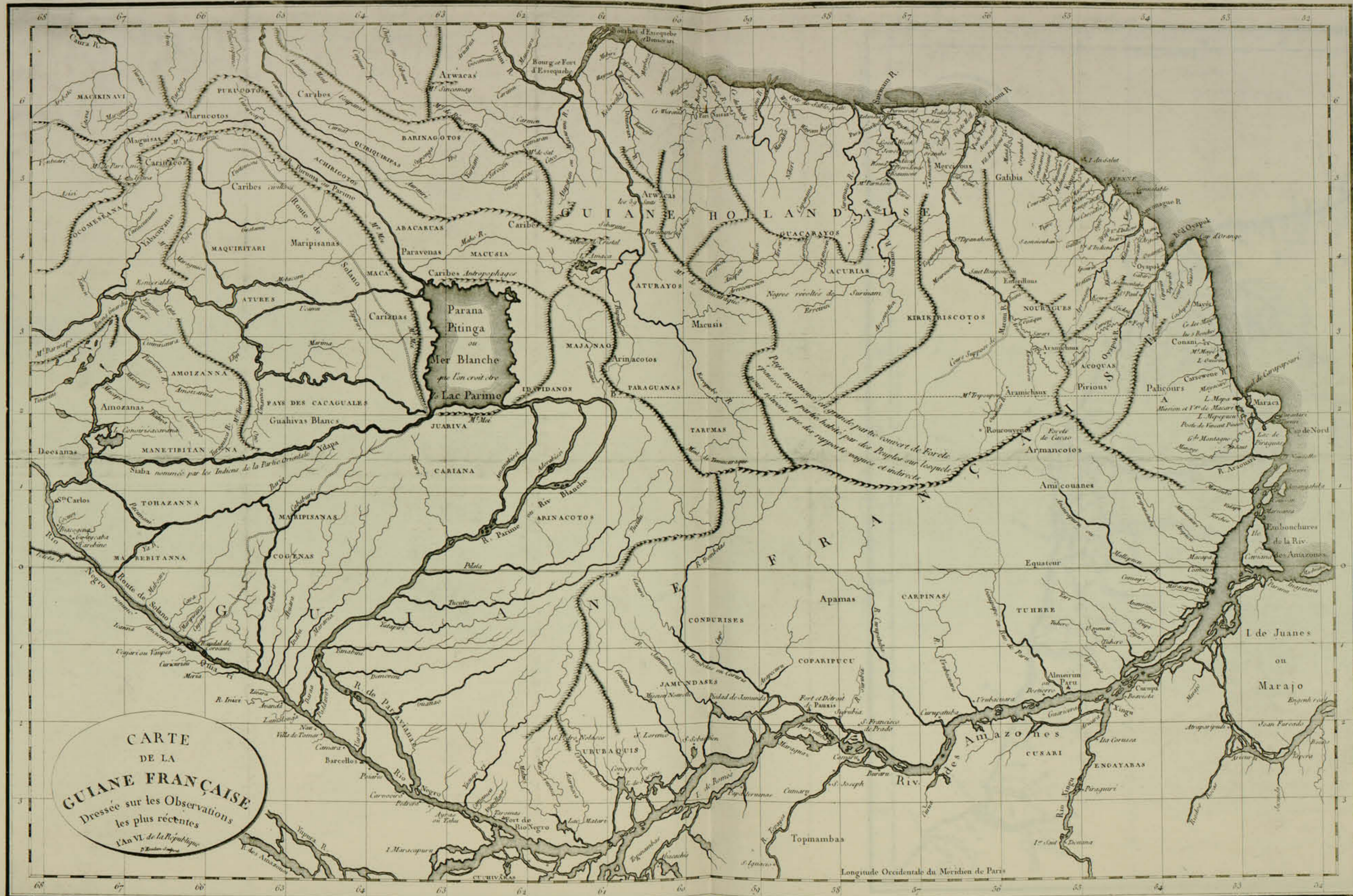


CARTE D'AMERIQUE
 DIVISEE EN SES PRINCIPAUX ETATS
 Avec les Nouvelles Decouvertes
 faites au Nord
 Et dans la Mer du Sud
 Par les plus celebres Navigateurs
 Apres les observations
 Astronomiques
 PAR J.B. NOLIN
 Geographe
 A Paris chez Mouton et Jean
 rue St. Jean de Beauvais
 1791

Fausse limite au Cap du Nord, mais à l'Ouest. Cette carte ne prolonge pas la Guyane Française jusqu'au Rio Branco. Elle ne comprend dans cette Guyane que la partie supérieure d'une rivière qui paraît être le Jary.

NOLIN
 1791

IMPRIMERIE LAMURE

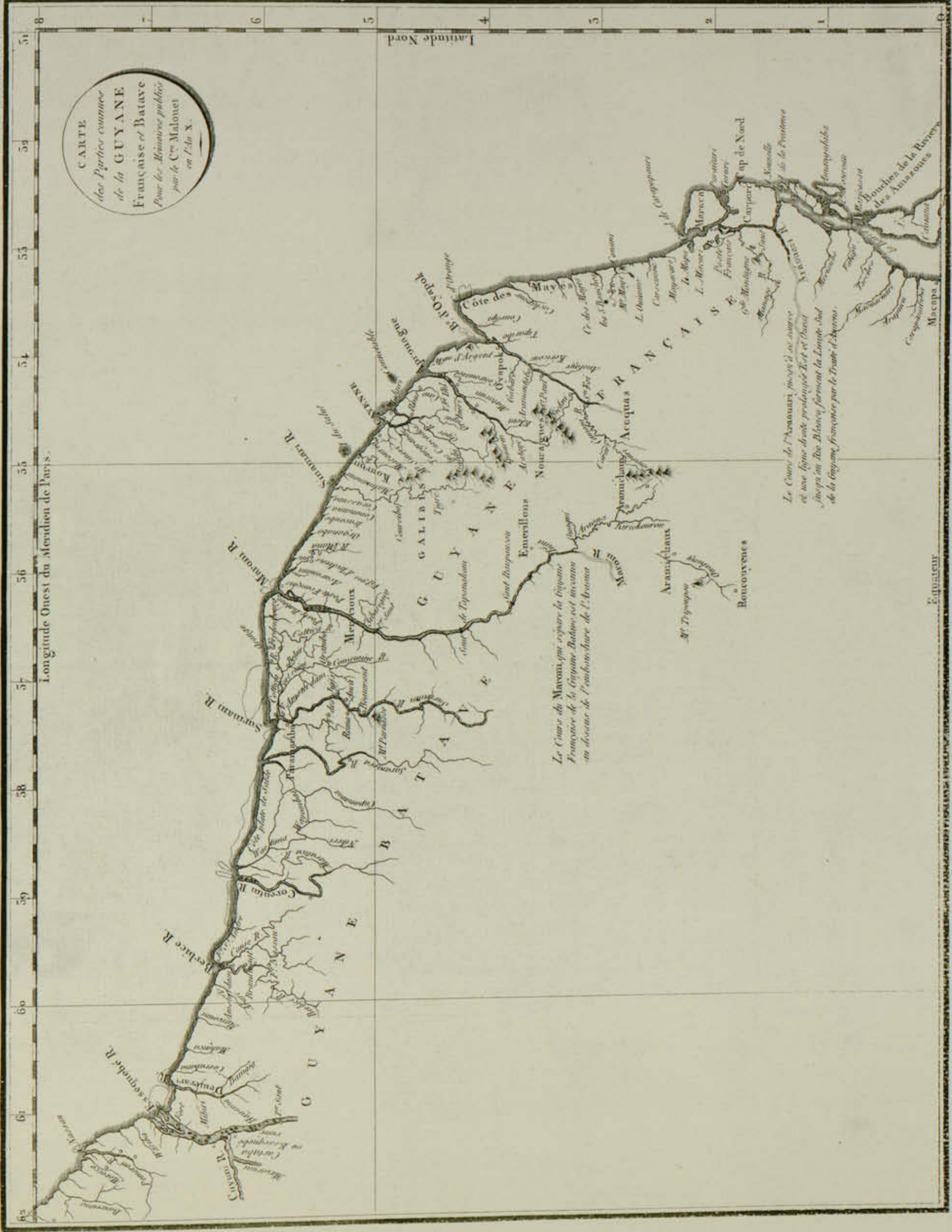


Carte annexée à l'Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guyane, par DANIEL LESCALLIER, Ancien ordonnateur de cette colonie, Paris, An VI. C'est le même fonctionnaire qui, dans un Rapport confidentiel, daté en 1789, que les Portugais prétendaient non sans quelque fondement, que la base et le rivage d'Oyapock étaient la même rivière que l'on a cru désigner par le nom de Vincent Pinçon à Utrecht (Voy. T. III de la République du Brésil, p. 153). Dans cette carte il donne les limites désignées dans le Traité de Paris du 11 Août 1763, traité non ratifié par le Portugal et déclaré non avenu par décret du Directoire du 29 Octobre 1797 (Voy. le N° 126 ou T. III). Ces limites étaient : la Riv. Calucuma (Garsewani) nommée par les Français de Vincent Pinçon (dit le Traité) et une ligne E.-O. tracée de la source de cette rivière. Tout ce qui se trouvait au Sud de la ligne de Toucoumarque, et même une partie au Nord, était attribué au Brésil. Quant au poste français de Vincent Pinçon, qui figure sur cette carte, son auteur savait très bien qu'il n'existait plus depuis plusieurs années.

DANIEL LESCALLIER
1797

IMPRIMERIE LAHORE

Plan de M. Malouet 1^{er} Ed.



CARTE
des Parties connues
de la GUYANE
Française et Batave
Pour les Relations publiées
par le C^{te} Malouet
en 1763.

Longitude Ouest du Meridien de Paris.

Latitude Nord

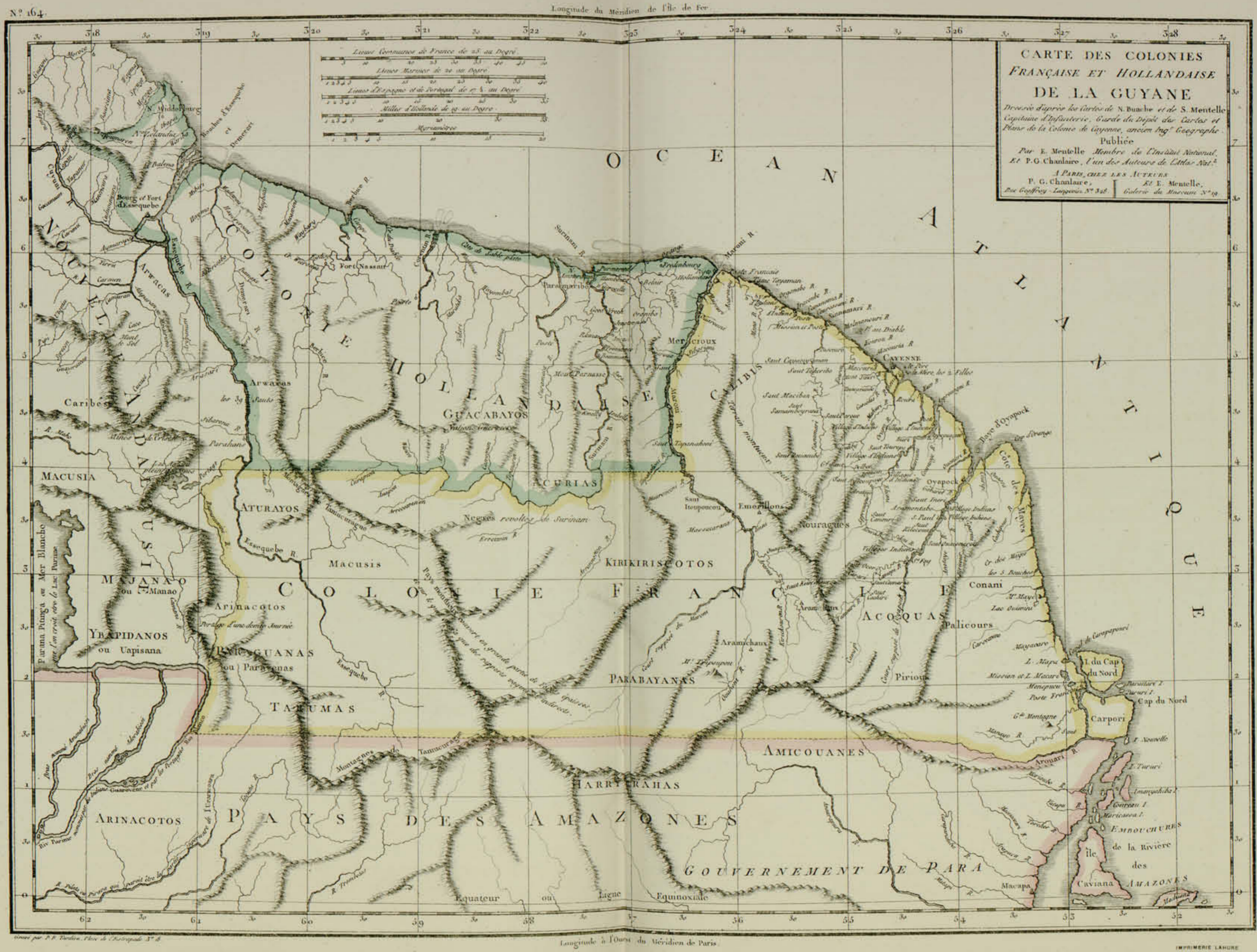
Le Cours du Marouini, qui est le triquet
Français de la Guyane Batave, est borné
au dessous de l'embouchure de l'Aracama

Le Cours de l'Aracama, jusqu'à sa source
et une ligne droite prolongée Est et Ouest
jusqu'à son débouché forment la limite Sud
de la Guyane Française par le Traité d'Amiens.

V. P. MALOUET
1802

C'est une réduction de la carte de S^{rs} MESTREZ. Le poste fran-
çais marqué sur cette carte n'existant plus depuis longtemps. Une
note sur la carte indique les limites désignées dans le Traité
d'Amiens, auquel le Portugal n'a pas donné son assentiment. Le seul
Oyapock marqué sur la carte est la rivière du Cap d'Orange.

IMPRIMERIE LANUZE



Rivière et Baya d'Oyapock, Ile de Maraca avec le nom d'I. du Cap du Nord. Par de Rivière ou Baie de Vincent Pinçon dans le Canal de Carapaparis. Le Carapaparis est présenté comme un bras septentrional de l'Araguary, alors que dans la carte de Suess Mesurata, qui avait exploré ces parages (N° 54 de l'Atlas français) on voit cette dénomination : Baie de Carapaparis prend naissance dans des marécages. Voir dans le 1^{er} Mémoire du Brésil (T. I. p. 125), un passage du capitaine Peyron, en 1857; voir aussi la carte de Tarros, de 1698 (1^{er} Atlas du Brésil n° 34), montrant que cette branche supposée de l'Araguary n'existait pas.

Sur cette carte les limites sont tracées d'après le Traité d'Amiens; l'Araguary et une ligne droite vers le Rio Branco, ligne qui passe au Nord de la chaîne de partage des eaux.

EDME MENDELLE ET P.-G. CHANLAIRE
1805

IMPRIMERIE LAHURE



Limite à partir de la côte : une ligne qui suit à l'Est, le cours de l'Oyapoc, et qui doit être la ligne de partage des eaux entre ce fleuve et le Cassiporé. Limite intérieure : la chaîne de Tannocomaque. Ce géographe français, successeur de G. de l'Isle et de Pan. Bezan, ne prenait au Brésil qu'une étroite bande de terre à l'Est de l'Oyapoc, et lui laissait tous les autres territoires que la France réclame aujourd'hui.

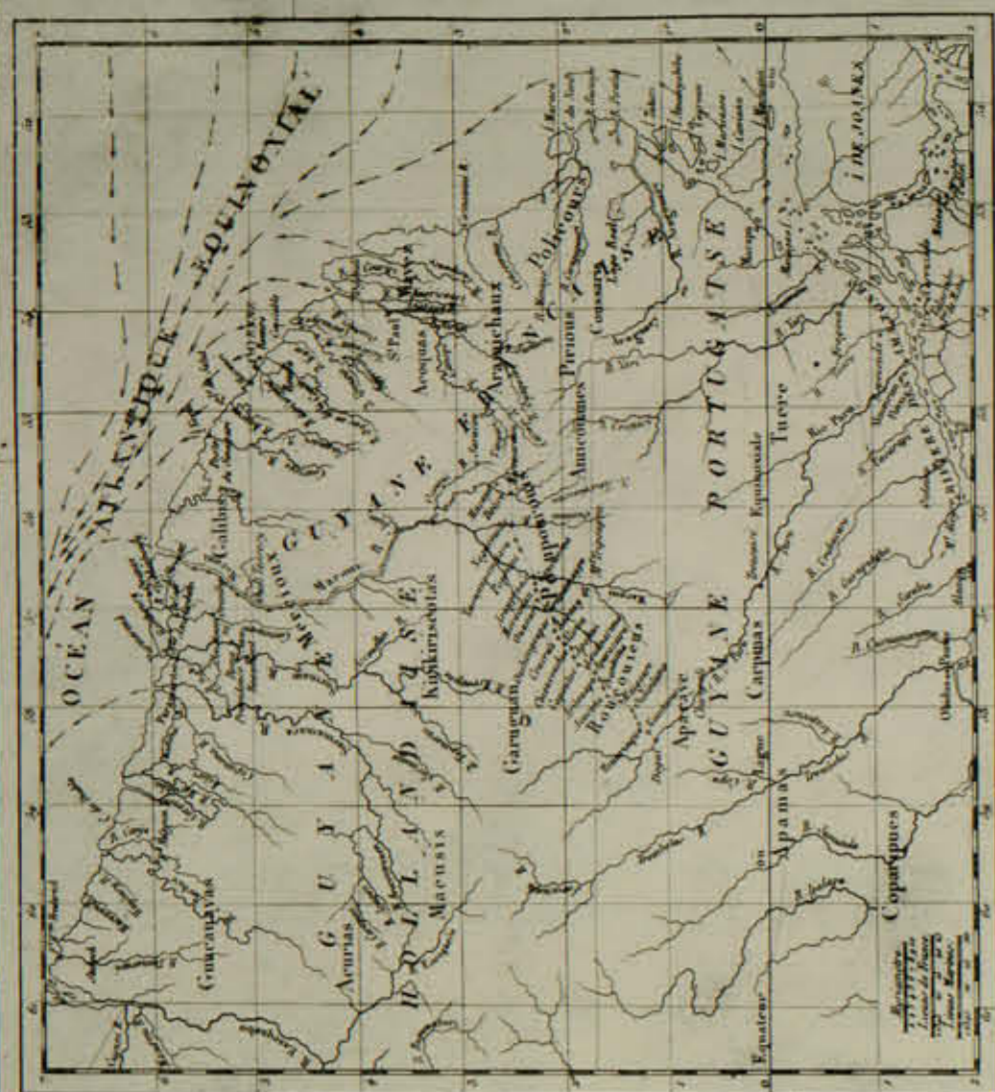
DEZAUCHE
1808

Avertissement
La projection employée dans cette Carte, comme la meilleure ne permet pas d'y joindre une échelle générale. Pour y suppléer, on peut prendre les distances à plusieurs reprises, en commençant par le point de France, et les lieux marqués de 25 en 25 degrés, et les lieux communs de France de 5 en 5 degrés, est toujours de 100 lieues marines et de 125 lieues de France et peut servir d'échelle particulière pour tous les différens endroits qu'on veut mesurer.

IMPRIMERIE LAGRANGE

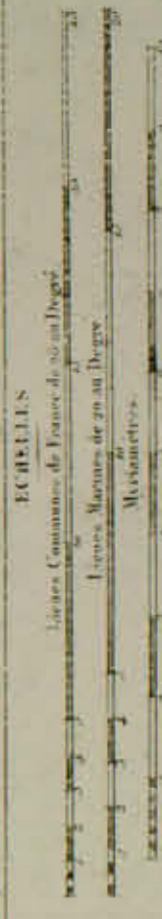


Nota.
 La ligne ponctuée de l'Équateur pour l'Amérique n'a pas pourvu de sa part.
 Les Montagnes.



CARTE
GÉOGRAPHIQUE - GÉOLOGIQUE
DE LA GUYANE FRANÇAISE,
C'est-à-dire sur les rivières
DE M. LEBLOND,
 Médecin Naturaliste, Pensionnaire de S.M.
LOUIS XVI.
 Correspondant de l'Académie
 et de l'Institut R. & C.
 Par POISSON Ingénieur Géographe.
 (1764)

- Missions.
- Villages Indiens.
- Bourgs.
- Bâties.



Longitude Occidentale du Méridien de Paris

POIRSON D'APRÈS LEBLOND
 1814

La Guyane Française dans la carte de Linnæus est comprise entre l'Oyapock et le Maroni. Sur la carte révisée par Poisson, et qui se trouve en haut, la colonie française est prolongée jusqu'à l'Approuadis. Les seuls limites du Brésil & de la France, qui d'après la carte et auquel le Portugal n'avait pas donné son assention. La petite carte de l'Arguay est copée d'une carte portugaise.

Longitude du Méridien de Paris.



Il a eu une première édition de cette carte en 1812. Les deux éditions donnent à la Guyane Française les limites du Traité d'Amiens (1802), auquel le Portugal ne donna jamais son accession et que la guerre avait annulé. Les limites suivent l'Araguay et une ligne E.-O. jusqu'au Rio Branco, ligne qui passe au Nord de la chaîne de partage des eaux. A cette époque s'était au détriment des possessions hollandaises qu'on voulait arriver au Rio Branco.

LAPIE
1814

IMPRIMERIE LAHORE

H. d. B. T. 3 F.

Longitude Occidentale de Paris.



IMPRIMERIE LAHURE

ADOLPHE DE BEAUCHAMP

1815

La frontière intérieure suit la chaîne de partage des eaux. Sur la côte elle n'est pas tracée.



Carte
 ENCYPROTYPE,
 de
 L'AMÉRIQUE
 MÉRIDIONALE,

Dédiée & présentée
 à Monsieur
 Par M. Brué, Ingénieur-Géographe de S. A. Royale,
 A PARIS.

Chez DESRAY, Libraire-Éditeur, Rue Haute-Feuille, N° 4, près celle S. André des Arcs.
 GOUJON, Marchand de Cartes Géographiques, Rue du Bar, N° 6.
 (1816.)

La fausse Baie et la fausse Rivière de Vincent Pinçon se trouvent au Nord du Cap du Nord. Les limites que donne ce cartographe, d'après le Traité d'Amiens, dit-il, sont fausses, car le Carapanatia était la limite du Traité de Madrid de 1801, annulé quelques jours après sa signature. La limite d'Amiens traitée depuis longtemps annulée à la date de cette carte était l'Aragnary. La ligne intérieure se trouve au Nord de la chaîne de partage des eaux et n'arrive pas au Rio Branco.

BRUÉ
 1816

IMPRIMERIE LAHURE



AMÉRIQUE
 SEPTENTRIONALE ET MÉRIDIIONALE
 Dédiée et Présentée
AU ROI,
Par son très-humble très-obéissant
très-dévot et fidèle Sujet
LAPIE.

Limites entre la Guyane Française et le Brésil : l'Oyapoc et la chaîne de Tumucumaque. La Guyane Française n'arrive pas au Rio Branco. Tous les territoires réclamés maintenant par la France y sont attribués au Brésil.

LAPIE
 1820

IMPRIMERIE LAMURE



Carte
 PHYSIQUE ET POLITIQUE
 de
L'AMÉRIQUE
 MÉRIDIONALE
 Par
 A. H. Brué, Géographe de S. A. R. Monsieur.
 à Paris

Chez GOUJON, Editeur-Propriétaire, Rue du Bac, N° 6, près le Pont Royal.

1821.
 en 1825.

Nom de la Rivière mal appliqué à l'Amazonie (Manayé), renommé aujourd'hui Tartarugal, et qui déjà à cette époque coulait vers le Nord et était devenu un affluent de l'Amazô (1^{er} Mém. du Brésil, T. I, pp. 56 et 57). Limites entre la Guyane Française et le Brésil: l'Oyapoc; une ligne E.-O. suivant le parallèle de 2° 24' (Convention de Paris du 28 Août 1817); la chaîne de Acaray, où l'Essequibo prend sa source; et à l'Ouest la ligne de partage des eaux entre les cours parallèles du Roraima (affluent de l'Essequibo) et du Tacutu (affluent du Rio Branco). Le géographe français A. H. Brué corrigeant ainsi la délimitation erronée de sa carte de 1815 et attribuant au Brésil tous les territoires que la France voudrait aujourd'hui incorporer à sa colonie. A cette époque on désirait prolonger la Guyane Française vers l'Ouest, mais en restant au Nord des chaînes des Tumucumaque et d'Acaray et en laissant aux Hollandais et aux Anglais la partie méridionale de leurs possessions.
 Cette carte de Brué a paru en 1820, 1821 et 1825.

BRUÉ
 1821

IMPRIMERIE LANGUE



Limites entre la Guyane Française et le Brésil : D'après et la chartre de Toumoussac. La Guyane Française n'arrive pas au littoral de la mer du Nord, mais les territoires réclamés maintenant par la France y sont attribués au Brésil.

VIVIEN
 1825

IMPRIMERIE LACROIX

CARTE GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE ET HISTORIQUE DU BRÉSIL.

(N° LXII.)

BRÉSIL

SITUATION, LIMITES ET ÉTENDUE.

Le Brésil, en comprenant la Guyane portugaise, est situé entre le 5° de latitude septentrionale, le 54° de latitude méridionale et entre les 35° et 72° de longitude. Il est borné au nord par la république de Colombie, la Guyane française et l'océan Atlantique à l'est et au sud-est par l'océan Atlantique; à l'ouest par Buenos-Ayres, le Pérou et la Colombie. Sa longueur moyenne sur mille carrés est d'environ 1800 milles; et sa largeur moyenne de 1700. Sa superficie est de 5.960.000 milles carrés ou 1.538.400.000 d'acres.

Comme la population dans ce vaste pays ne s'éleva pas à beaucoup plus de deux millions d'habitants, elle ne présente guère que deux personnes par mille carrés; mais il faut se rappeler que la plus grande partie du Brésil est encore couverte de forêts immenses et presque impenétrables.

ASPECT DU PAYS. SOL. PRODUCTIONS.

Une chaîne de montagnes nommées les Andes Brésiliennes, court parallèlement à la côte dont elle est peu éloignée, depuis le 10° jusqu'au 52° de latitude méridionale; présentant son versant le plus escarpé à la mer, et s'élevant vers l'intérieur par une pente plus douce. Du côté de l'ouest le terrain se relève, et atteint par des gradations peu sensibles son hauteur de 7 à 6.000 pieds au-dessus du niveau de la mer; alors il s'étend et forme des plaines sèches et salinées comme sous le nom de Campos de Paraisi, qui occupent le point le plus central de l'Amérique méridionale, tout autour des sources du Tapajoz, et d'une partie de celles du Madeira. Le Brésil est presque entièrement couvert d'une forêt immense, ou à tout au plus nu jusqu'à en culture 20.000 acres.

Le sol, autant que l'expérience a pu l'apprendre, est extrêmement fertile et bien arrosé. Dans une région si étendue, les produits doivent être naturellement d'espèces fort diverses. Les provinces du Nord fournissent du coton, du sucre, du café, du tabac, et tous les fruits et les végétaux des tropiques; tandis qu'au sud on recueille en abondance le froment et les autres grains d'Europe, et que dans quelques districts le pays est couvert d'immenses troupeaux de bétail. Partout les forêts présentent la plus grande diversité de bois utiles et agréables à la vue, qu'on emploie avec succès pour la teinture, l'ébénisterie et les constructions navales. Mais les productions les plus précieuses du Brésil sont les diamans et l'or, qui abondent surtout dans la capitainerie de Minas-Geraes. On les trouve particulièrement dans les filons de fer qui descendent des montagnes et à la source des grandes rivières qui coulent au nord et se jettent dans l'Amazonas, telles que l'Uruguay, le Xingu, le Tapajoz et le Madeira. Le diamant se trouve surtout dans la province de Minas-Geraes, au milieu des montagnes d'où sortent le Rio Francisco et le Rio Grande. Le caoutchouc du Brésil s'étend à une longueur d'environ 50 milles au nord au sud, et de 25 milles à l'ouest, tout autour des sources de ces rivières. Le territoire est gouverné militairement, et des postes stationnés sur les routes, examinent les voyageurs et arrêtent les personnes soupçonnées de passer des diamans en contrebande.

RIVIÈRES

Les principales affluents de l'Amazonas, en commençant du côté de l'ouest, sont le Madeira, le Tapajoz, le Xingu et le Tocantins, qui tous se dirigent du sud au nord, et dont le Madeira a un cours de plus de 1000 milles. Le Parana, le Paraná, l'Uruguay, prennent leur source dans le Brésil et coulent dans les Provinces limitées de Rio de la Plata (Buenos Ayres). Ces rivières ont des canaux naturels par lesquels on peut se rendre de l'Océan dans presque toutes les parties de l'intérieur.

Du côté du nord, les fleuves les plus remarquables qui se jettent directement dans l'Océan, sont 1° le Pernambuco dont l'embouchure se trouve sur la côte septentrionale, 42° de longitude occidentale. 2° Rio Francisco qui sont du versant occidental des Andes Brésiliennes, près du 20° parall. de lat. nord, et se dirigent au nord, comme on l'a dit, et se jettent dans la mer, sous le 11° parall. de lat. australe, après un cours de 1000 milles.

3° Rio Grande, dont les sources sont voisines de celles de Rio Francisco, et qui tombe dans l'Océan un peu au nord de Porto-Seguro, sur le 15° de latitude méridionale. 4° Le Doce, qui prend sa source près du 31° de latitude méridionale, non loin de la ville élevée de Villa-Rica, et qui coule sur plusieurs cours considérables, se jette dans la mer vers le 19° 30'. 5° Le Paranaíba, qui coule vers le nord-est pendant 150 milles, en suivant le pied du versant oriental des montagnes, et se décharge dans l'Océan par le 22° de latitude méridionale. 6° Rio Grande, second fleuve du même nom, qui parvient à la mer vers le 52° de latitude méridionale.

CLIMAT

Ce vaste pays qui s'étend depuis l'équateur jusqu'à 34° de latitude méridionale, jouit d'une grande variété de climat, dans quelques lieux les chaleurs sont très grandes, mais tempérées cependant par le voisinage des montagnes et par l'humidité de l'atmosphère; dans la partie méridionale l'air est doux et moins chaud, le thermomètre y touche quelquefois au-dessous de 40°. En général le climat est considéré comme salubre.

Comme les parties septentrionales du Brésil sont situées presque au centre de la zone torride, la chaleur dans ces régions peu élevées est souvent lourde et accablante, mais l'humidité de l'atmosphère maintient la végétation dans une vigueur non interrompue. Les saisons diffèrent peu entre elles; la longueur des nuits et des jours est presque toujours la même; le soleil ne descend que de quelques degrés de sa position verticale; les arbres ne perdent jamais leur feuillage, et la terre n'est jamais dépourvue de herbes. Un grand nombre d'arbres et de plantes sont toujours parés des plus belles fleurs, qui en se mariant à un air frais et pur, répandent sur les forêts des senteurs agréables. Les vents alizés soufflent continuellement, on ressent chaque jour leur légère influence. Dans les districts où le climat est dans ces parties peu éloignées de l'équateur, le climat s'adoucit proportionnellement à peine trouverait-on dans le monde un

tier un pays plus beau que le Brésil, un pays favorisé d'un climat plus sain, ou d'un sol plus fertile, un pays plus heureusement varié par les forêts et les eaux; arrosé par plus de rivières navigables ou plus riche en minéraux précieux.

DIVISIONS CIVILES ET POPULATIONS.

- La Guyane portugaise comprend toute la partie située au nord de l'Amazonas. Le reste du pays est divisé en douze provinces appelées Capitaineries, dont les noms suivent: 1. Para. 2. Maranhão. 3. Ceara. 4. Pernambuco. 5. Bahia. 6. Minas-Geraes. 7. Rio-Janeiro. 8. St-Paul. 9. Sainte-Catherine (de la mer à la côte orientale). 10. Rio-Grande. 11. Goiás. 12. Mato-Grosso.

La population totale est évaluée aujourd'hui à 2.400.000 âmes. En 1792, suivant Hassel, elle était de 2.184.475; dont un sixième consistait en blancs d'origine portugaise, la moitié en noirs et mulâtres, et le reste en Indiens indépendants.

VILLES PRINCIPALES.

Rio-Janeiro, ou St-Sebastien, est situé au 22° 54' de latitude australe, sur une vaste baie ou lagune, au pied de plusieurs hautes montagnes qui s'élevaient derrière la ville. Son port est d'un accès facile, et l'un des plus beaux qu'il ait au monde, par son étendue et sa sûreté. L'entree, large d'environ deux milles, est bornée d'un côté par une montagne conique de 700 pieds de hauteur, et de l'autre par une escarpée masse de granit qui sert de base au fort de Santa Cruz. Presque au centre de la rade s'élève une petite île, sur laquelle a été construit le fort Lacerda. Le canal par lequel entrent les vaisseaux passe entre les deux forts, le port quoiqu'étroit d'abord, s'étend graduellement jusqu'à une largeur de trois ou quatre milles; il se prolonge dans plusieurs directions en bras dont l'un ne peut atteindre l'extrémité, et est parsemé d'un grand nombre d'îlots et de petites presqu'îles. La ville est située sur le côté occidental du port, à quatre milles de l'entree, sur une langue de terre avancée, à l'extrémité d'un point de laquelle se trouve un fort qui la domine. Vis-à-vis cette pointe dont elle est séparée par un canal étroit et profond, on voit l'île du Serpent, autour de laquelle se trouvent les amers ordinaires des navigateurs qui fréquentent ce port. La ville est en général bien bâtie; les maisons, pour la plupart sont de pierre ou de briques, les églises et les couvents y sont nombreux. La population est évaluée à 100.000 habitants. Dans le milieu d'un carré se compose devoirs, M. Handerson, dans son ouvrage sur le Brésil, fait monter à 150.000 le nombre des habitants de Rio-Janeiro, dont les deux tiers y ont été nés, et sont noirs, mulâtres et autres hommes de couleur. Cette ville est le marché principal du Brésil, et particulièrement des provinces de Minas-Geraes, St-Paul, Goiás et Mato-Grosso, qui contiennent les districts à mines.

St-Salvador, ou Bahia, est sous le 12° 45' de latitude australe, sur la baie de Tous les Saints, qui se dirige du sud au nord dans une longueur d'environ quatre milles et qui est large de huit à son embouchure. La ville est bâtie sur le bord occidental de la baie, et ses murs ne sont qu'un alignement de plus d'un mille de la pointe située à l'entree. Elle s'étend sur un espace de plus de trois milles le long de la côte, vers le centre sa largeur parvient à plus d'un mille dans les terres, et elle se rétrécit progressivement jusqu'à l'extrémité de ses extrémités. Une seule rue longe le rivage d'un bout à l'autre de la ville. Immédiatement derrière cette rue, le terrain s'élève sans gradation à la hauteur de 400 pieds, et la plus grande partie de la ville est située sur le sommet de la montagne, d'où l'on peut de l'aspect magnifique de la baie et du pays environnant. La descente de la partie haute dans la partie basse est escarpée et périlleuse; les façades des maisons sont ornées ou décorées au moyen de balcons et autres ornementations. Le port, bien défendu par des batteries et des forts nombreux, offre tout près du rivage un bon ancrage où les vaisseaux sont parfaitement à l'abri de tous les vents.

La ville renferme un grand nombre d'églises et de couvents, dont plusieurs sont bâtis avec élégance, ainsi que les maisons qui sont presque toutes de pierre. La population s'éleva à plus de 100.000 habitants, dont 50.000 blancs, 50.000 mulâtres et de cent en noirs. Le commerce en est fort florissant.

Pernambuco, appelé par corruption en France Pernambuco, est situé sur la côte, au nord-est de St-Salvador, sous le 8° de latitude australe. La ville est divisée en trois parties; le Recife, St-Antoine et Boa-Vista. La division du Recife, où se fait la plupart des transactions commerciales, est bâtie à l'extrémité d'un banc de sable long et étroit, qui partant de la terre ferme, se prolonge vers le sud. La division de St-Antoine, la plus vaste et la plus belle partie de la ville, s'élève sur une île de sable, liée au Recife par un pont étroit. Boa-Vista, située sur le continent, et communiquant à St-Antoine par un pont de bois, se compose principalement de petites maisons séparées les unes des autres. Le port est fermé par un banc de rochers qui longe parallèlement et à très peu de distance la section du Recife; les deux extrémités protégées par deux forts. La mer passe par-dessous les ponts, et forme une vaste éminence d'une longueur de plus de trois milles, et fort fertile, ainsi qu'une langue au nord de la ville. Pernambuco est une place fort riche, habité par un grand nombre de marchands opulents qui ont un commerce considérable, principalement en coton. La population est évaluée à 25.000 âmes. Il est généralement regardé que Pernambuco comprend, avec le Recife, le long d'Ollinda qui en est très rapproché, et qui s'étend par un banc de sable de peu de largeur. On estime la population des deux à 65.000 individus.

Para, capitale de la province du même nom, est sur la rivière Tocantins, à 6 milles de son embouchure. Elle contient 10.000 habitants. Maranhão ou St-João de Maranhão, est situé sur une île de ce nom, à l'embouchure de trois petites rivières qui se jettent à la mer par la côte septentrionale, au 4° 57' de latitude méridionale. Cette ville, dont le port est long, renferme 15.000 habitants.

Santos, située sur la côte à l'est-sud-ouest de Rio-Janeiro, est le centre d'un commerce considérable, et l'entree du port de la capitainerie de St-Paul. Cette place emploie plusieurs vaisseaux pour ses opérations de cabotage avec Rio de la Plata. Population, 7.000 âmes.

St-Paul, chef-lieu de la capitainerie du même nom, est une ville de l'intérieur, à quarante milles environ de Santos, et dans le voisinage de mines d'or, situées d'un grand produit, mais épuisées depuis plus d'un siècle; Population, 50.000 âmes. Rio-Grande, ou St-Pierre, près de la frontière méridionale du Brésil, vers le 52° de latitude australe, est une ville de commerce nouvelle, mais florissante. L'entree du port est dangereuse à cause des bas fonds et d'un courant rapide et continu. Néanmoins il règne une grande activité dans le commerce de cette place avec tous les ports du Brésil, commerce pour lequel on emploie des barques et autres bâtiments légers qui se tiennent plus de dix jours d'eau. Les environs de la ville sont très peuplés, puisqu'on en compte à 100.000 le nombre d'habitants renfermés dans le port et dans le voisinage de mines d'or. Leur occupation principale est d'élever des bestiaux. Le nombre de peaux exportées de Rio-Grande est presque incroyable. Un charge aussi du blé dans ce port, pour toutes les villes littorales.



Carte par Beaufrère, Rue de Valenciennes, N° 8, à Paris. Longitude Occidentale de Paris.

COMMUNICATIONS INTÉRIEURES

Les routes de l'intérieur sont généralement mauvaises. Quelques-unes cependant, construites à grands frais, sont supportables. Celle qui conduit des bords de la mer à Saint-Paul, passe sur de hautes montagnes, traverse des forêts profondes, et souvent il a fallu la creuser dans le roc massif, avec de grandes dépenses. On se sert habituellement de mulets pour les voyages et le transport des marchandises. De Saint-Paul et Santos, les communications vont rapide et continue. Néanmoins il règne une grande activité dans le commerce de cette place avec tous les ports du Brésil, commerce pour lequel on emploie des barques et autres bâtiments légers qui se tiennent plus de dix jours d'eau. Les environs de la ville sont très peuplés, puisqu'on en compte à 100.000 le nombre d'habitants renfermés dans le port et dans le voisinage de mines d'or. Leur occupation principale est d'élever des bestiaux. Le nombre de peaux exportées de Rio-Grande est presque incroyable. Un charge aussi du blé dans ce port, pour toutes les villes littorales.

Ville Rica, capitale de la province de Minas-Geraes, est située dans l'intérieur, à 250 milles au nord de Rio-Janeiro et dans le voisinage de mines d'or, regardées longtemps comme les plus riches du globe. La population est d'environ 20.000 âmes.

Tejus, chef-lieu du district du diamant, est à 200 milles au nord de Villa Rica, près des sources de l'Ilhombouha, l'une des branches du Rio Grande.

Goias, la plus occidentale des exploitations de mines dans le Brésil, est située sur une rivière du même nom qui va jusqu'à l'embouchure de Goiás, on arrive jusqu'à la ville du même nom, c'est par cette route que chaque

COMMERCES

Le commerce du Brésil, tout dans le principe, soumis par le gouvernement portugais à toutes les restrictions ordinaires du système colonial d'Europe. Mais après la translation de la cour à Rio-Janeiro, les anciennes restrictions furent supprimées, et ce gouvernement conclut avec la Grande-Bretagne un traité par lequel tous les ports du pays furent ouverts aux vaisseaux et aux produits anglais, en payant un droit de 10 pour 100. Depuis ce temps les produits des manufactures anglaises de toute espèce y ont été importés en quantité considérable, et le Portugal a cessé de s'envoyer de l'Inde, du vin, de l'eau-de-vie, des toiles et des cotons. On importe des Etats-Unis, des ferres, des salaisons, des meubles et des ustensiles pour la cuisine. Les exportations principales sont le coton, le café, le sucre, le tabac et le bois du Brésil provenant des provinces septentrionales; le centre fournit l'or et les diamans, et le sud, le froment, les céréales, la cire, le cuir et le soie.

M. Lacerda, qui a rendu le compte le plus détaillé du commerce du Brésil, a donné diverses tables pour faire mieux connaître la nature et l'étendue du commerce littoral intérieur et extérieur du Brésil. Nous en extrayons l'aperçu comparatif suivant du commerce des deux ports principaux.

Commerce de Rio Janeiro comparé avec celui de Bahia, pour l'an 1816

Vaisseau portugais des ports de	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Rio-J.	Bahia.	Rio-J.	Bahia.
Brazil.	1062	200	805	214
Europe.	18	21	56	77
Portugal et les îles.	78	75	57	56
Rio de la Plata.	4	2	15	17
Europe méridionale.	5	18	5	16
Europe septentrionale.	5	6	2	5
Inde.	7	0	12	0
Bahama et Amérique sept.	0	1	2	0
Vaisseau étrangers.				
Anglais.	145	27	95	52
Autres.	6	0	0	0
Suédais.	8	1	12	1
Français.	12	7	11	2
Hollandais.	14	9	11	2
Américain septentrional.	46	17	41	22
Espagnols.	17	15	16	6
Portugais.	14	9	11	2
Danois.	5	2	5	0
Allemands.				
Total.	1400	519	1252	451

BRÉSIL

RELIGION

La religion est la catholique romaine, sous la direction d'un archevêque et de huit évêques.

GOUVERNEMENT

Jusqu'en 1808, le Brésil a été une colonie portugaise, gouvernée par un vice-roi. Cette année, au moment de l'invasion des Français, la famille royale, pour se dérober au danger qui la menaçait, se retira au Brésil, et établit le gouvernement de Rio-Janeiro, qui continua pendant quatre ans à être la capitale des possessions portugaises dans les deux hémisphères. Depuis le départ du roi, le prince D. Pedro administra le Brésil d'abord comme prince régent et depuis le 12 octobre 1825, comme empereur et souverain indépendant.

ESQUISSE HISTORIQUE

La découverte du Brésil est attribuée par quelques auteurs à Martin Bélin qui, dit-on, visita la côte dès 1484; mais une opinion mieux établie attribue le mérite de la découverte de cette partie de l'Amérique méridionale, à Pedro Alvarez Cabral Emmanuel, roi de Portugal, qui découvrit un espadon de treize voiles, portant 1200 soldats et matelots et destiné à un voyage aux Indes orientales, sous le commandement de Cabral Linsalra, en quittant Lisbonne, le 9 mars 1498, gouverna un large port pour éviter les tempêtes au-delà du cap de Bonne-Espérance, et dirigeant sa course au nord, rencontra par hasard, le 21 avril, le continent de l'Amérique méridionale, qu'il fut d'abord pour une grande lieue sur la côte d'Afrique. Il fut bien vite détourné lorsque les Indiens se montrèrent. Ayant découvert un bon mouillage, il mit ses vaisseaux à l'ancre, et appela cette baie Pavão Sagrado. Le jour suivant il envoya un canot sur la côte et s'étant rendu maître de deux Indiens, il les traita avec tant de douceur, que lorsqu'ils furent mis en liberté, leur récit attira leurs compatriotes sur la rive, où ils saluèrent le Portugais par ses cris de joie. Cabral débarqua alors, avec un corps de troupes, et ayant dirigé une croisière, célébra la grand-messe sous l'ombrage d'un arbre élevé et prit possession du pays au nom de son souverain. En l'honneur de la croix, qu'il avait ainsi élevée, il appela le pays Santa Cruz, mais ce nom fut ensuite changé par le roi Emmanuel en celui de Brésil (Brazil) à cause du bois précieux que le pays produit.

Ayant conçu une haute idée de la fertilité et des autres avantages naturels du pays, Cabral envoya un vaisseau à Lisbonne avec un récit de sa découverte. Néanmoins les Portugais, malgré les rapports de Cabral, n'eurent aucun penchant, pendant quelque temps, une opinion très favorable par une exploration de la côte, des rivières et des baies, qui ne produisirent ni or ni argent, grands objets de l'ambition de cette époque. Ils n'y envoyèrent que des cochons et des femmes perdues de marais. Deux vaisseaux portèrent simplement du Portugal, pour porter au Nouveau Monde ce rebut de la race humaine, et recevoir en échange des cargaisons de perroquets et de bois de teinture, qu'il fut permis de transporter ailleurs. Les conclusions et des femmes perdues de marais, deux vaisseaux portèrent simplement du Portugal, pour porter au Nouveau Monde ce rebut de la race humaine, et recevoir en échange des cargaisons de perroquets et de bois de teinture, qu'il fut permis de transporter ailleurs.

Le 26 février 1825, le roi de Portugal accepta la constitution telle que les Cortès de Lisbonne s'accordèrent à la faire, nomma un nouveau ministère composé de G. Silvestre Pinheiro Ferreira pour les affaires étrangères, M. Quintella, pour l'intérieur, le vice-amiral de Torres pour la marine; le 17 mai, il annonça son dessein de se rendre à Lisbonne pour sanctionner d'une manière plus solennelle les mesures prises par les Cortès. Il s'embarqua en effet le 26 avril, avec sa famille, ses ministres, les membres du corps diplomatique, les députés brésiliens arrivés, et arriva à Bahia, formant une suite d'environ trois à 2000 personnes, et arriva en Portugal le 5 juillet. Le prince héritier D. Pedro d'Alencara resta au Brésil avec le titre de régent qui lui avait été conféré par un décret du 22 avril.

A peine le roi était-il parti que des symptômes d'insubordination se manifestèrent au Brésil. Le 15 mai 1822, le prince régent au lieu de se rendre à Lisbonne d'après l'invitation des Cortès, prit le titre de Protecteur constitutionnel du Brésil. Le 3 juin, il rendit un décret pour la convocation des Cortès brésiliennes. Le 22 octobre, il prit le titre d'empereur constitutionnel sous le nom de Pedro I. Le 1817, Pernambuco fut le théâtre d'une insurrection qui, suivant les premières suppositions, menaçait d'envahir le pays entier; mais le port ayant été bloqué, et des troupes étant arrivées des provinces environnantes, les insurgés furent matés et leurs chefs mis à mort.

Le 26 février 1825, le roi de Portugal accepta la constitution telle que les Cortès de Lisbonne s'accordèrent à la faire, nomma un nouveau ministère composé de G. Silvestre Pinheiro Ferreira pour les affaires étrangères, M. Quintella, pour l'intérieur, le vice-amiral de Torres pour la marine; le 17 mai, il annonça son dessein de se rendre à Lisbonne pour sanctionner d'une manière plus solennelle les mesures prises par les Cortès. Il s'embarqua en effet le 26 avril, avec sa famille, ses ministres, les membres du corps diplomatique, les députés brésiliens arrivés, et arriva à Bahia, formant une suite d'environ trois à 2000 personnes, et arriva en Portugal le 5 juillet. Le prince héritier D. Pedro d'Alencara resta au Brésil avec le titre de régent qui lui avait été conféré par un décret du 22 avril.

ainsi que Pernambuco, fournissaient chaque année une grande quantité de sucre, de bois de teinture et d'autres denrées. Les Hollandais furent tellement enthousiasmés de la possession des richesses qui provenaient de la vente de ces productions, qu'ils se déterminèrent à conquérir tout le Brésil, et confièrent à Maurício de Nassau la direction de l'entreprise. Cet officier distingué atteignit le lieu de sa destination au commencement de 1657. Ses sept provinces furent disciplinées, et leurs commandants livrés et emprisonnés. Il eut successivement à combattre Albuquerque, Baniola, Louis Bocca de Borgia et Cauterón, Brésiliens, qui étaient sincèrement attachés au Portugal, et auquel il ne manquait d'autre qualité nécessaire à un général, l'honneur des armes. Le prince D. Pedro administra le Brésil d'abord comme prince régent et depuis le 12 octobre 1825, comme empereur et souverain indépendant.

Le gouvernement hollandais ne tarda pas à opprimer les colonies portugaises, qui prirent les armes pour se défendre; après une lutte opiniâtre et quoiqu'ils ne fussent pas convenablement soutenus par le métropole, ils parvinrent à chasser leurs ennemis de plusieurs provinces. Les Hollandais, ne se trouvant plus en état de se maintenir en possession du pays, conclurent un traité par lequel ils cédèrent toutes leurs possessions aux Portugais, moyennant une compensation pécuniaire. La domination du Portugal s'étendit ainsi sur tout le Brésil, qui donna son nom à l'Amérique présumée de la couronne. Pendant le dix-huitième siècle, les Portugais possédèrent sans contestation le Brésil, excepté cependant l'occupation temporaire par les Espagnols du fort de St-Salvador, qui fut rendu peu de temps après par le traité de paix.

Depuis cette époque jusqu'au commencement du 19° siècle, l'histoire du Brésil ne présente aucun événement important. En 1808, les Français ayant envahi le Portugal, la famille royale, pour échapper à la captivité, s'embarqua pour le Brésil, sous l'escorte d'une escadre anglaise, qui bloqua alors l'embouchure du Tage. Son arrivée au Brésil fut le signal d'une révolution dans les caractères et la situation du pays. De la condition de province, le Brésil s'éleva soudain à la dignité de royaume, indépendamment de la domination portugaise, et l'importance d'une nation supérieure, eut plus l'air que d'une province. Les suites de ce changement furent au plus haut degré favorables à la prospérité du Brésil. Le commerce avec les autres nations fut déclaré libre et une soudaine énergie s'éleva dans les esprits, ainsi que dans les mœurs, qui furent même par les règlements impolitiques de la cour.

L'esprit de révolution qui s'était développé dans d'autres parties de l'Amérique méridionale, s'étendit jusqu'au Brésil. En 1817, Pernambuco fut le théâtre d'une insurrection qui, suivant les premières suppositions, menaçait d'envahir le pays entier; mais le port ayant été bloqué, et des troupes étant arrivées des provinces environnantes, les insurgés furent matés et leurs chefs mis à mort.

Le 26 février 1825, le roi de Portugal accepta la constitution telle que les Cortès de Lisbonne s'accordèrent à la faire, nomma un nouveau ministère composé de G. Silvestre Pinheiro Ferreira pour les affaires étrangères, M. Quintella, pour l'intérieur, le vice-amiral de Torres pour la marine; le 17 mai, il annonça son dessein de se rendre à Lisbonne pour sanctionner d'une manière plus solennelle les mesures prises par les Cortès. Il s'embarqua en effet le 26 avril, avec sa famille, ses ministres, les membres du corps diplomatique, les députés brésiliens arrivés, et arriva à Bahia, formant une suite d'environ trois à 2000 personnes, et arriva en Portugal le 5 juillet. Le prince héritier D. Pedro d'Alencara resta au Brésil avec le titre de régent qui lui avait été conféré par un décret du 22 avril.

A peine le roi était-il parti que des symptômes d'insubordination se manifestèrent au Brésil. Le 15 mai 1822, le prince régent au lieu de se rendre à Lisbonne d'après l'invitation des Cortès, prit le titre de Protecteur constitutionnel du Brésil. Le 3 juin, il rendit un décret pour la convocation des Cortès brésiliennes. Le 22 octobre, il prit le titre d'empereur constitutionnel sous le nom de Pedro I. Le 1817, Pernambuco fut le théâtre d'une insurrection qui, suivant les premières suppositions, menaçait d'envahir le pays entier; mais le port ayant été bloqué, et des troupes étant arrivées des provinces environnantes, les insurgés furent matés et leurs chefs mis à mort.

Le 26 février 1825, le roi de Portugal accepta la constitution telle que les Cortès de Lisbonne s'accordèrent à la faire, nomma un nouveau ministère composé de G. Silvestre Pinheiro Ferreira pour les affaires étrangères, M. Quintella, pour l'intérieur, le vice-amiral de Torres pour la marine; le 17 mai, il annonça son dessein de se rendre à Lisbonne pour sanctionner d'une manière plus solennelle les mesures prises par les Cortès. Il s'embarqua en effet le 26 avril, avec sa famille, ses ministres, les membres du corps diplomatique, les députés brésiliens arrivés, et arriva à Bahia, formant une suite d'environ trois à 2000 personnes, et arriva en Portugal le 5 juillet. Le prince héritier D. Pedro d'Alencara resta au Brésil avec le titre de régent qui lui avait été conféré par un décret du 22 avril.

Limites entre la Guyane Française et le Brésil: l'Orapoco et la chaîne de partage des eaux. Le territoire entre l'Orapoco et l'Araguay fait partie du Brésil, de même que tous ceux de la partie septentrionale du bassin de l'Amazonas, vers l'ouest jusqu'au Rio Branco.



Cette carte donne la limite du Carapanatuba (Traité de Madrid de 1801) et de la ligne de partage des eaux vers l'Ouest. La Guyane Française est prolongée vers l'Ouest au détriment des possessions hollandaises et anglaises. Elle s'arrête à la ligne de partage des eaux, entre les bras de l'Essequibo et du Rio Branco.

DELAMARCHE
1825

CARTE GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE ET HISTORIQUE DE LA GUYANE.

GUYANE.

LIMITES ET ÉTENDUE DE L'ANCIENNE GUYANE.

On donnait autrefois le nom de *Guyane* à ce vaste territoire qui s'étend depuis la rive gauche du fleuve des Amazones jusqu'à la rive droite de l'Orénoque et qui est borné à l'ouest par le Rio-Negro qui réunit ces deux fleuves, et à l'est par l'océan atlantique, formant ainsi comme une grande île fermée 225 lieues du nord au sud, sur 525 lieues de l'est à l'ouest. Les Espagnols et les Portugais en possédaient la majeure partie. La *Guyane Espagnole* forme aujourd'hui partie de la république de Colombie. La *Guyane Portugaise* est rattachée à l'Empire du Brésil. Le reste qui n'est guère que le cinquième du tout est possédé en qualité de colonies par les Français, les Hollandais et les Anglais.

GUYANE FRANÇAISE.

LIMITES ET ÉTENDUE.

Par la convention faite à Paris en date du 28 août 1817, les limites entre la Guyane Française et la Guyane Portugaise au sud-est sont : la rivière d'Oyapock située entre le 5° et le 5° de latitude nord et à 222' à l'est du méridien de l'île de Fer, par le parallèle de 221' de latitude septentrionale. Du côté de l'ouest, la rivière de Maroni toujours de la limite entre la Guyane Française et la Guyane Hollandaise ; par conséquent elle est comprise entre le 5°50' et le 5°21' de longitude. L'étendue de la Guyane Française de l'est à l'ouest, mesurée sur un parallèle, est donc de 75 lieues. Vers le nord, elle est bornée par la mer et vers le sud son étendue est jusqu'à indéterminée.

ASPECT DU PAYS, SOL ET PRODUCTIONS.

Le littoral de la Guyane Française est bas et garni de forêts de mangroves ou palétuviers. Il ne présente, dans toute son étendue, d'autres élévations que la *Montagne d'argent* qui forme la pointe occidentale de la baie d'Oyapock et les montagnes dites de la *été*, comprises entre la baie de Mahury et celle de Cayenne. Les autres montagnes que l'on découvre, en longeant les côtes, sont plus ou moins éloignées du rivage ; la mer y a peu de fond, à cause des grands bancs de vase qui, particulièrement dans la partie située au nord de Cayenne, s'étendent à 2 ou 4 lieues au large, et ne permettent pas, même aux petites embarcations, d'approcher de plus d'une lieue ou deux de terre. On divise les terres de la Guyane en terres hautes et terres basses. Les terres hautes sont les terres des montagnes, et des plaines, l'eau douce ni l'eau salée ne s'épandent pas. Elles sont toutes couvertes des forêts plus ou moins épaisses suivant la nature du sol. Les terres basses sont au nord propres à la culture du coton. Les épices de l'Inde croissent dans les montagnes, le girofle, le poivre, le cannelier et le muscadier se sont parfaitement naturalisés dans certaines parties. Peu de pays offrent plus de plantes médicinales, telles que le ricin dont on extrait l'huile appelée *huile de palmier Christé*, le simarouba, le cassia, la salsaparille, le copahu, l'encens blanc, l'encens gris, le serpylla ou canthouche qui donne la gomme élastique, les arbrés à gomme, etc. La culture de café a été introduite en 1721. La roseau est la plus ancienne culture de la colonie. Le cacao et le coton y sont aussi cultivés. Le coton de la tribu des Ouyampis est le plus beau de tous.

ILOTS.

Le grand *Constatable* et le petit *Constatable* sont deux rochers situés au nord et au sud de l'embouchure de la rivière d'Araprouc. Le plus grand s'aperçoit de 8 à 10 lieues ; l'autre est à fleur d'eau. Les *Manuelles* ou les *Îlles* sont deux petits îlots vis à vis la rivière de la côte de Mahury. La *Mère*, îlot situé fort près des *Filles*, contient un établissement formé dans les 20 dernières années du 18^e siècle pour séquestrer les individus atteints de la lèpre. On y trouve plusieurs sources d'eau douce. Le *Dire* est situé à environ une lieue de l'île de la Mère. On y trouve également des sources d'eau douce. Le *Malingre* est à deux lieues du *Dire*. L'*Îlefant perdu* est un rocher à fleur d'eau à 3 ou 4 lieues de Cayenne. Les *Îles de saint*, appelées auparavant *Îles de triangle* à cause de leur position respective et *Îles au diable*, sont situées à 4 lieues de la rivière de Courou. Elles offrent une rade sûre et un bon mouillage pour les gros bâtiments qui peuvent entrer à Cayenne. Le plus grande de ces îles est pourvue de sources d'eau douce. L'*Île verte* est située vis à vis la rivière de Paracou.

LACS, RIVIÈRES ET MONTAGNES.

Tout le monde connaît l'existence fabuleuse du lac Parana, dont les sables coulent d'est en ouest dans le nord d'un côté dans la fameuse ville d'*El Dorado*. Malgré la mort tragique de l'infatigable Humboldt à la recherche de ce lac imaginaire, on ne persiste plus moins à le maintenir sur un assez grand nombre de cartes. Peu de pays sont arrosés par un plus grand nombre de rivières que la Guyane Française. Les principales qui ont leur embouchure dans la mer sont : l'*Oyapock*, l'*Approuague*, le *Kaw*, le *Mahury*, le *Marouini*, le *Maroua*, le *Maroué*, le *Simonoué*, le *Uyapoco*, l'*Oyapoko*, le *Mano* et le *Maroni*. Les embouchures de ces rivières sont toutes plus ou moins obstruées par des bancs de vase qui rendent l'entrée impossible aux grands bâtiments ; quelques unes mêmes, comme l'*Uyapoco*, ont si peu d'eau que les petits bâtiments n'y peuvent entrer chargés dans les nouvelles eaux, et d'autres, comme l'*Oyapoko* sont tellement obstrués par des bancs de sable qu'on en reconnaît à peine l'embouchure. L'entrée de la rivière de Cayenne est ensablée et à la plus de fond. Presque toutes ces rivières cessent d'être navigables pour les plus petits bâtiments à cause des nombreux bancs de vase qui barrent leur cours. Le littoral de la Guyane Française est garni de forêts de mangroves ou palétuviers, et se présente dans toute son étendue, d'autres élévations que la *Montagne d'argent* qui forme la pointe occidentale de la baie d'Oyapock, et les montagnes de la *été* comprises entre la rivière de Mahury et celle de Cayenne. Les autres montagnes sont dans l'intérieur du pays, qui n'est encore que peu connu, couvert comme il est de vastes forêts vierges, et sans aucun chemin ni sentier qui puisse guider le pas du voyageur. Les Indiens eux-mêmes ne le parcourent qu'en remontant le long des fleuves. Dans le haut des rivières et dans l'intérieur des terres, les Indiens sont extrêmement féroces et ordinairement l'atmosphère est chargée d'épais brouillards depuis 6 heures du soir jusqu'à 7 et 8 heures du matin, le jour, la chaleur est plus forte qu'à la ville où l'air du soleil est tenu par les brises du large et de l'est. Le thermomètre se tient communément à l'ombre, à Cayenne, à 25 degrés.

POPULATION.

La population blanche s'élève à 1,025 individus ; celle des hommes de couleur et noirs libres se monte à 1,382 ; le nombre des esclaves est de 15,000. Les peuplades indiennes sont aujourd'hui réduites à un très-petit nombre d'individus. Tous les bords des rivières étaient autrefois habités par divers tribus. On en comptait, depuis l'Amazonie jusqu'à Surinam, vingt-sept qui formaient une population de 20,000 à 25,000 individus ; tandis qu'il n'y a peut-être pas aujourd'hui dans toute la colonie 200 individus portant des noms. M. Malouet porte à 10,000 le nombre de la population indienne. Les *Boyouanes* tenaient autrefois le premier rang parmi les tribus indiennes in-

dustrieuses de l'intérieur, mais elles ont presque toutes été détruites en 1814 par le typhus des Ouyampis qui est aujourd'hui dominante. C'est dans l'intérieur de ce pays que l'imagination des aventuriers européens avait placé une peuplade d'amazones.

CAPITALE.

Cayenne est la seule ville que les Français possèdent dans cette vaste étendue de pays. Elle est située dans la partie nord-ouest de l'île de Cayenne et sur le bord de la mer par les 4,56 de latitude nord et les 59° et quelques minutes de longitude occidentale. L'ancienne ville ne renferme que des maisons en bois mal construites. La nouvelle ville est séparée de l'ancienne par une belle esplanade qui sert tout à la fois de promenade et de champ de Mars pour l'exercice des troupes. Elle est tracée sur un plan fort régulier, mais la plupart des propriétaires se sont dispensés de suivre l'alignement. Le port de Cayenne était autrefois beaucoup plus profond qu'il n'est présent ; la rade se comble peu à peu par le mouvement des vagues. Le jardin royal de l'Inde qui a vu naître le nom de *paradis des plantes* est situé au pied de la montagne de l'Inde à une lieue de Cayenne. Quelques végétaux étrangers plantés sans ordre et à l'écart et quelques pépinières de girofliers, poivriers, et canneliers sont tout ce qui compose ce jardin botanique. Il y avait autrefois à Cayenne un collège fondé

des deniers de malaise Poyé, négrois libre ; mais les bâtiments en tombent aujourd'hui en ruines, et il n'existe plus aucun moyen d'y donner aux enfants l'éducation primaire.

ESQUISSE HISTORIQUE.

En 1498, Christophe Colomb s'étant avancé vers le sud des Antilles, découvrit le 10 août l'île de la Trinité et le lendemain fut en possession du continent voisin appelé *Paria* par les Indiens. Ce fut dans ce voyage qu'il eut connaissance d'une des embouchures de l'Orénoque qu'il appela *Bocca del dragão* à cause du danger que son vaisseau y courut ; mais comme il s'en vint à l'ouest, il ne put en faire plus de 100 lieues de l'Orénoque ni de la Guyane. En 1497, Alphonse Ojeda, Espagnol, Améric Vesputé, Florentin, et Jean de Cosa aussi Espagnol abordèrent à 200 lieues à l'est de l'Orénoque et remontèrent toute la côte à l'ouest, mais n'appréhendèrent rien sur la Guyane. En 1555, Diego de Ordaz Espagnol, chercha à entrer dans les embouchures de l'Orénoque, mais il y perdit inutilement une partie de ses bâtiments et de son équipage. Ce ne fut qu'à un second voyage qu'il parvint enfin à remonter ce fleuve pendant plus de 400 lieues jusqu'à la jonction de la Meta à l'Orénoque. Harassé toutefois par de nombreux combats avec les Indiens, il se retira sans avoir fondé aucun établissement.

Malgré ces choses, le bruit qui s'était répandu de l'existence d'une province intérieure nommée *El Dorado* couverte de mines d'or et de montagnes de pierres précieuses et d'une mer intérieure nommée le lac Parana dont les sables étaient entremêlés de grains d'or et de poudre d'or, engagea de nombreux aventuriers à tenter de nouveaux voyages. Gonzale Pizarro, frère du conquérant du Pérou fut envoyé par celui-ci en 1529 à la découverte de ce fameux pays. Après avoir traversé avec 400 Espagnols et 4,000 Indiens les vastes pays situés au delà des Andes, il fit construire un brigantin pour descendre une rivière assez considérable et en confia le commandement à Fr. Orellana. La force du courant fit faire à Orellana plus de 100 lieues en trois jours sur ce fleuve d'où il descendit dans la rivière de l'Orénoque qui le conduisit jusqu'à la mer ; et de là il se rendit en Espagne. Diego de Ordaz vint d'en rapporter avec la permission de coloniser le pays situé sur les bords de l'Orénoque qu'il avait remonté. Il y fonda un premier établissement qu'il nomma San-Thomé.

Le trait des découvertes brillantes des Espagnols excita le romanesque de Valter Raleigh à tenter aussi quelques découvertes. Le parti d'Angleterre le 6 février 1585, arriva à la Trinité le 25 mai et après s'être rendu maître du fort espagnol de S. Joseph dans cette île et du gouverneur Berni et avoir obtenu

de ce dernier les renseignements nécessaires il continua sa route et visita les rives de l'Orénoque, mais sans y former aucun établissement non plus que Keymis, autre Anglais qui pénétra dans la rivière d'Oyapock.

On ne connaît pas l'époque des premiers voyages des Français dans la Guyane. On sait seulement que dès l'origine de la découverte du pays il y eut des relations de commerce avec les Indiens. Sir Walter Raleigh annonce dans sa relation qu'avant lui ils y avaient fait plusieurs voyages sur la rivière des Amazones. Le premier établissement permanent qui y fut fondé par les Français ne remonte toutefois qu'à 1624. Des marchands de Boston y envoyèrent alors 20 hommes qui se firent bientôt à une compagnie de négociants qui prit le titre de *Compagnie du nord* le privilège exclusif du commerce et de la navigation de tout le pays situé entre la rivière des Amazones et l'Orénoque, cession qui excita aucune réclamation, les Français étant alors de fait en possession de l'exploitation de la Guyane. En 1693, on s'établit dans l'île de Cayenne et en 1654 fut fondée la ville de Cayenne, capitale de la colonie française. Charon de cette ville par les Hollandais en 1676. Ils y renouvèrent la même année. Les Portugais cherchèrent à leur tour à s'emparer des possessions françaises sur la côte, passées depuis 1669

GUYANE.

entre les mains de la Compagnie des Indes occidentales, et ils obtinrent en effet par le traité d'Utrecht, en 1715, une assez grande étendue de terrain au delà du fleuve des Amazones.

La colonie française resta dans une stagnation complète jusqu'à l'arrivée de M. Malouet en qualité d'intendant. Cette administration habile frappé de l'état de prospérité dans lequel se trouvaient les possessions Hollandaises voisines, ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer au bonheur de la Guyane Française et c'est à lui que l'on doit tout ce qui a été fait de bien. À M. Malouet succéda le baron de Bessouze qui prétendait civiliser les Indiens au moyen de la musique. M. Lescaulier commissaire de la marine suivit les sages idées de M. Malouet ; M. Poivre vint d'enrichir la Guyane de quelques plants d'arbres à épices, et il s'occupa avec fruit de multiplier après avoir fait d'heureux essais sur la balle habitation de la *Gabrielle* qui avait appartenu à M. de la Fayette.

La Guyane depuis ce temps est devenue célèbre dans les annales politiques de la France, comme une terre d'essai pendant nos troubles civils. Les déportés du 18 fructidor (1797) vinrent explorer dans les déserts de Sinnamari, d'Approuague et de Guayana 229 autres bannis et arrivèrent épuisés après, et le plus grand nombre périt au bout de quelques semaines de misère, de mauvais traitements et de désespoir. Parmi ces déportés on remarquait M. Herbié-Marbois, Troucon, Ducaup, Lafont-Laubat, Barthélémy, Marazzi, Pichetru, Bannet, Bourdieu, Ravet, Letailleur, Brothier d'Ossoville, Lavitl Hurrouis dont quelques-uns seulement parvinrent à s'échapper. En 1800 les Anglais et les Portugais rachetèrent la Guyane Française qui fut cédée par capitulation aux Portugais. Elle est rentrée entre les mains des Français par le traité de 1814.

GUYANE PORTUGAISE.

Voyez Brésil.

GUYANE ESPAGNOLE.

Voyez République de Colombie.

GUYANE HOLLANDAISE.

La Guyane Hollandaise comprenait autrefois tout le pays qui s'étend depuis la rivière de Pomourou jusqu'à Maroni, et renfermait les districts de Surinam, Démarary, d'Esséquibo et de Berbice. Les Anglais furent les premiers qui y vécurent en 1654, mais sans y former d'établissement. Les Français voulurent s'y établir, mais ils abandonnèrent bientôt cette partie comme fort malsaine. La patience des Hollandais put seule triompher de l'insalubrité du pays. Les premiers établissements hollandais y furent formés par quelques habitants de Zélande, sous la protection des états de cette province. Les états cédèrent cette colonie à la Compagnie des Indes occidentales, qui ne la garda pas long-temps entre ses mains, et se défit de son droit de propriété en faveur de quelques particuliers.

Le bourg ou ville de *Paramaribo* défendue par le fort Zélandia, est le chef-lieu de toute la colonie. Il est situé sur la rive occidentale du fleuve de Surinam, à 2 lieues de son embouchure. On y trouve un hôpital, un temple qui sert également aux deux cultes protestant et catholique, et une synagogue pour les Juifs portugais et hollandais. Le port et toute la colonie de Surinam, ne furent définitivement cédés aux Hollandais, par les Français et les Anglais, qu'à la paix de 1674.

En 1804, les Anglais s'emparèrent de toute la Guyane. À la paix de 1814, ils rendirent aux Hollandais la colonie de Surinam, et gardèrent pour eux les districts de Démarary, d'Esséquibo et de Berbice.

Le district de Surinam a une population de 83,735 habitants, parmi lesquels 72,000 esclaves, 5,525 blancs et 6,200 indigènes. Parmi les blancs, on compte 3,000 Juifs.

GUYANE ANGLAISE.

Les possessions Anglaises dans la Guyane, se composent des districts de Démarary, d'Esséquibo et de Berbice, qui cette puissance avait occupés en 1804, ainsi que la colonie de Surinam. À la paix de 1814, elle a rendu Surinam aux Hollandais, et s'est fait concéder les trois autres.

L'établissement de *Démarary* comprend une étendue de côtes d'environ 35 lieues, bornée à l'est par le Berbice, à l'ouest par l'Esséquibo, et arrosée par le fleuve Démarary. Le capitale de ce district et de toute la Guyane Anglaise est *Stabroek*, qui a une population de 9,300 habitants, hollandais, anglais, français, péruviens, russes, suédois, danois, juifs et américains. On y publie un journal en anglais, sous le titre de *Gazette de l'Esséquibo* et de la *Démarary*.

Esséquibo est les premières plantations en 1668. On y cultive d'abord le cacao, le café, le coton et l'indigo, et ce ne fut que bien plus tard qu'on s'attacha à la culture du sucre, qui est aujourd'hui la principale richesse de cette colonie. Les habitants du jour ont la principale richesse de cette colonie, qui ne saurait à la rigueur être que le sel végétal, destiné à fertiliser leur propre sol.

Berbice fut colonisée dès le commencement du 17^e siècle. Cette colonie a fait les plus rapides progrès. Le capitale du pays, appelée la *Nouvelle-Amsterdam*, est bâtie sur la rive méridionale de la rivière Gape, qui remonte vers les bords de la Berbice, pendant un mille et demi. Les fondateurs de cette ville ont pris les plus grands précautions pour que rien ne nuisait à la santé et à la commodité des habitants. Chaque habitation forme à elle seule une petite île, dont les canaux se remplissent à la haute mer, et chacune a son jardin potager.

Le *Fort Nassau* est le second établissement de la colonie. La population de *Berbice* était en 1811, de 350 blancs, 240 hommes de couleur, et 22,169 noirs. On compte dans toutes les possessions anglaises de la Guyane 5,321 européens, 5,220 hommes de couleur libres, et 1,099,500 noirs esclaves. Les Anglais possèdent encore dans l'Amérique méridionale, le complot d'Opparo, dans l'*île des Indes*, et le point sud de l'Amérique. Elle consiste en une île et quelques colonies.

Les limites tracées sur cette carte sont encore celles qui avaient été déterminées par le traité d'Amiens, dans lequel le Portugal ne fut pas partie et qui depuis longtemps avait été annulé. Mais en marge le texte donne les vraies limites, d'après la Convention de 1817 : l'Oyapock et, entre ce fleuve et le Maroni, le parallèle de 2°24' Nord. Il va sans dire que la Mission et le poste Macary, indiqués sur cette carte, n'ont existé plus depuis les dernières années du siècle précédent et n'avaient duré que quelques années.



CARTE GÉNÉRALE
de
L'AMÉRIQUE
MÉRIDIONALE
et des
ILES QUI EN DÉPENDENT.

Paris & Brué Géographe du Roi.
PARIS 1826.
 Chez l'Auteur, Rue des Écoles, N° 7,
 et chez les principaux Auteurs Géographes.

IMPRIMERIE LANGUE

BRUÉ
 1826

Limites de la Guyane Française, l'Oyapoc et les monts Tumucumaque. Tous les territoires réclamés par la France sont attribués au Brésil.



R. Oyapok ou Baie de Vincent Pinçon au cap d'Orange. On ne comprend pas pourquoi ce géographe met la limite à l'Araguay. Vers l'intérieur la frontière est formée par la chaîne de Tumucumaque.

VIVIEN
1826

Longitude du Meridien de Paris.



CARTE
DE COLOMBIE
ET DES GUYANES

Dessinée par M. LAPIE, Géographe du Roi
et M. Lapeire, Lieutenant-Général-Géographe.
Paris 1828
chez Cuvillier, le Jeune, & Co.
Rue Mazarine N° 50.

Frontières entre la Guyane Française et le Brésil : l'Oyapoc et la chaîne de Tunnoumague, jusqu'à la source supposée du Saracama, rivière de la Guyane Hollandaise.

LAPIE
1828

IMPRIMERIE LAHURE



IMPRIMERIE LAMURE

LAPIE
1829

Limites entre la Guyane Française et le Brésil : l'Ouyapoc et la chaîne de Tucumacaque. D'après ce cartographe français, tout le territoire que la France réclame était brésilien.



NOUVELLE CARTE
de
L'AMÉRIQUE
MÉRIDIONALE,

ET DES
ÎLES QUI EN DÉPENDENT.
Dédicé
à l'Académie royale des sciences de l'Institut de France

PAR
A. B. Brué, Géographe du Roi.
de la Commission chargée de la carte de géographie de Paris, Membre honoraire de celle de Londres et
PARIS, 1834.

chez M^{me} Brué rue des Mâchons - Sorbonne, N° 11.
et chez les principaux Marchands de Cartes géographiques

© Cour Postaux



ÉQUATEUR OU LIGNE ÉQUINOXIALE

IMPRIMERIE LAGRANGE

Cette carte donne à l'Amanahy (Manayé) aujourd'hui Tartacugal (au Nord de l'Aracuary) le nom de Vincent Pinçon; elle présente la fameuse Baie de Pinçon; à l'embouchure de la Riv. Oyapok ou lit le Oyapok ou Pinçon. Les frontières de la Guyane française sont tracées le long de l'Oyapoc et de la chaîne de partage des eaux, tout le territoire que la France réclame aujourd'hui est attribué au Brésil.

BRUÉ
1834



IMPRIMERIE LAHURE

LAPPE
1838

Carte du Brésil. Limites l'Oyapoc et la chaîne de Tumucumaque jusqu'à la source opposée du Saramaca, rivière de la Guyane Hollandaise. La Guyane Française est ainsi prolongée vers l'Ouest, toujours au Nord de la chaîne de Tumucumaque et au détriment des Hollandais. Tous les territoires réclamés maintenant par la France sont attribués au Brésil.



NOUVELLE CARTE
de
L'AMÉRIQUE
MÉRIDIONALE

et des
ILES QUI EN DÉPENDENT,

Dédiée
à l'Académie Royale des Sciences de l'Institut de France:

par
A. H. BRUÉ, Géographe du Roi.

Revue, corrigée et augmentée par CH. PICQUET, Géographe du Roi et du Duc d'Orléans.

PARIS, 1859.

chez CH. PICQUET, propriétaire des Cartes et Atlas de Brué,
Quai Conti N° 17, près du Pont des Arts.



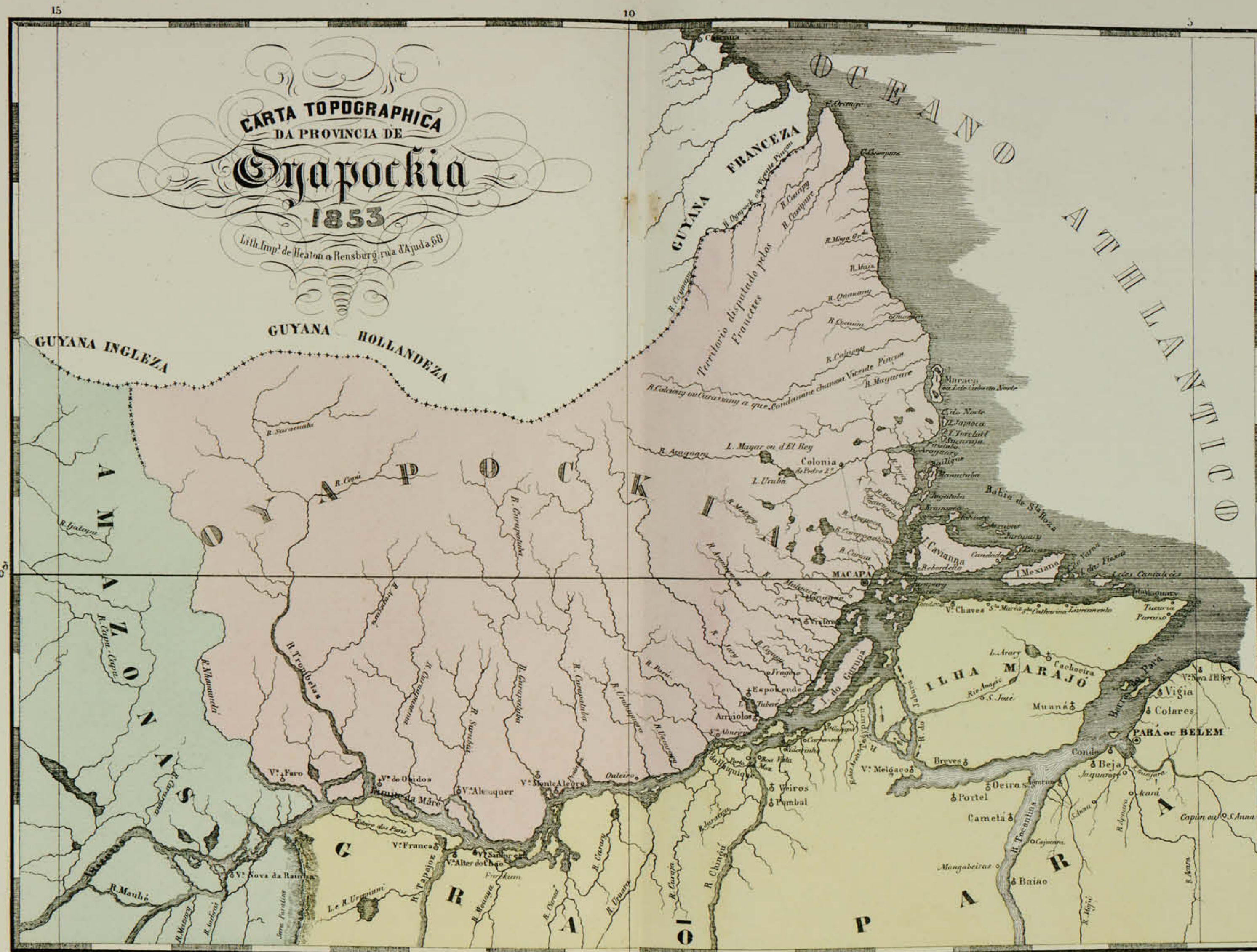
Cette carte donne à l'Amanahy (Manayé) aujourd'hui Tarrarugal (au Nord de l'Araguari) le nom de Vincent Pinçon; elle présente la fausse Baie de Pinçon; à l'embouchure de la Riv. Oyapok ou lit le Oyapok ou Pinçon. Les frontières de la Guyane Française sont tracées le long de l'Oyapok et de la chaîne de partage des eaux, tout le territoire que la France réclame aujourd'hui est attribué au Brésil.

BRUÉ
1839

IMPRIMERIE LAGRANGE



H. Oyapoc ou Vincent Pinçon au cap d'Orange. Limites entre le Brésil et la Guyane Française: l'Oyapoc et la chaîne de Tumucumaque. Aucune prétention sur le bassin de l'Amazonne.



R. Oyapock ou Vincent Pinçon. Territoire contesté limité par l'Oyapock et par le Calçoene (Calciomy) qui, en 1797, était pour les Français le Vincent Pinçon.

CARTE ANONYME BRÉSILIENNE
1853

IMPRIMERIE LAHURE



Comandante
João de Castro Almeida

compartilhada e distribuída por ordem do Comandante, Azevedo.

Reprodução autorizada pelo Sr. J. M. de Almeida e Prop. Br.

JOSÉ DA COSTA AZEVEDO
 Capitaine de corvette
 de la Marine Française en 1860,
 plus tard Amiral et Baron de Ladjario
 1860

COMISSÃO EXPLORADORA
LOCALIDADES QUE INTERESSAM AOS LIMITES DO
BRAZIL COM A GUYANA FRANCESA

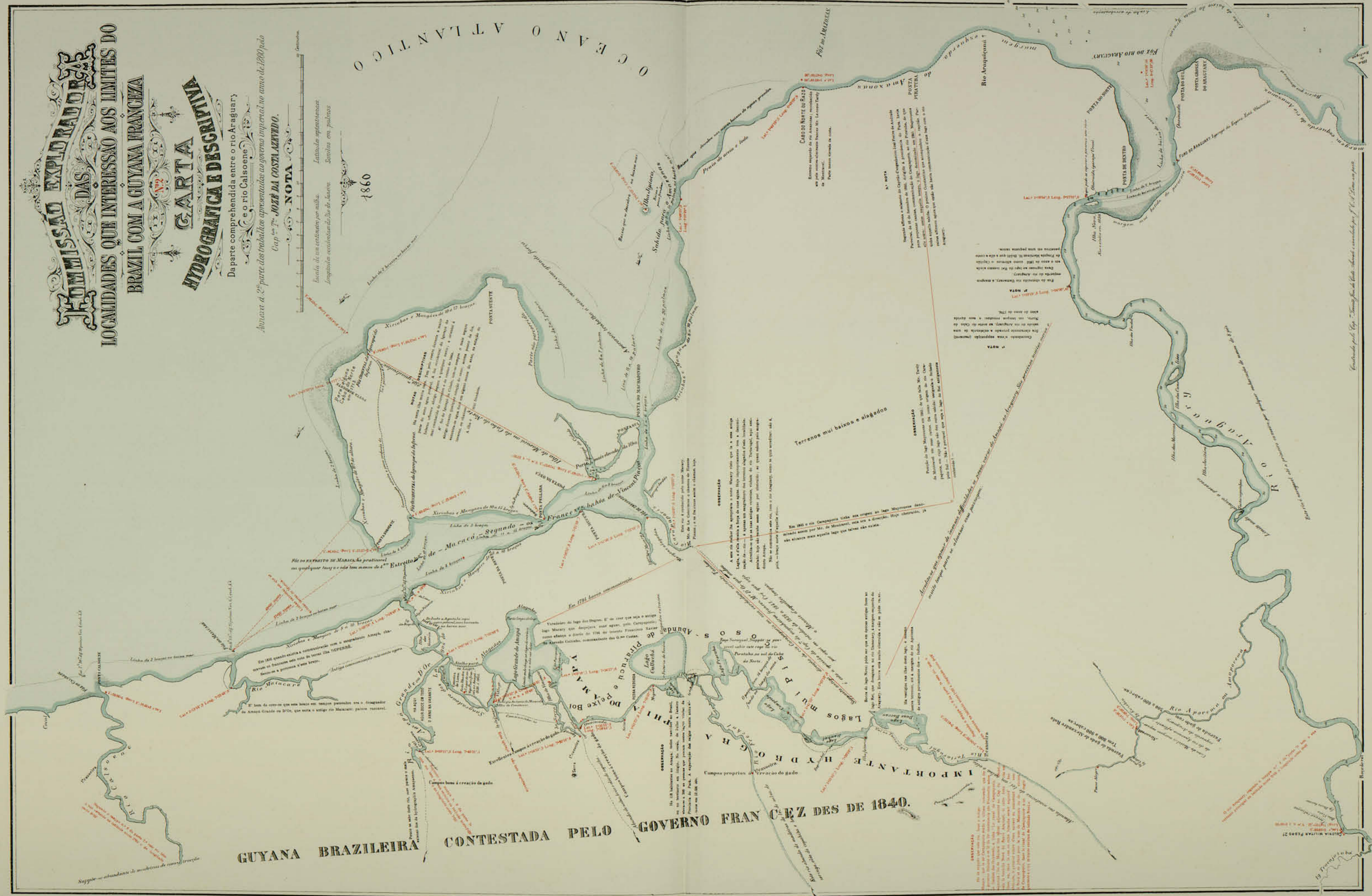
CARTA
HYDROGRAFICA E DESCRITIVA

Da parte comprehendida entre o rio Araguary e o rio Calisoene
 Abreva d. 2ª parte dos trabalhos apresentados ao governo imperial no anno de 1860 pelo Cap. 1º **JOSE DA COSTA AZEVEDO.**

NOTA
 Escala de um centenario por milha.
 Latitudes apontadas em
 Longitudes occidentales da Bahia

OCEANO ATLANTICO

1860



GUYANA BRAZILEIRA CONTESTADA PELO GOVERNO FRANCÊZ DES DE 1840.

Carta descriptiva do Rio Araguary e suas margens, e arredores, por J. D. Costa Azevedo.

JOSE DA COSTA AZEVEDO
 Capitaine de corvette
 de la Marine Brésilienne en 1860,
 plus tard Amiral et Baron de Laddario
 1860

Machado e Silva, Typographo, Rio de Janeiro, 1860.

